

CREMIS

Revue du

Parcours imposés, territoires d'entraide

Le contrôle des jeunes
Que quelqu'un m'attende quelque part
L'intervention par les pairs



Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales,
les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté

Vol. 9 No. 1

PRINTEMPS 2016

La Revue du CREMIS est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante de la mission Centre Affilié Universitaire Jeanne-Mance du Centre intégré universitaire de Santé et de Services sociaux Du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal
66, rue Ste-Catherine Est
Montréal, Québec
H2X 1K7

Équipe de production pour ce numéro :
Christopher McAll, Geneviève McClure, Nathalie Freitag, Frédéric Dufresne, Aude Fournier

Pour tout commentaire ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion, n'hésitez pas à communiquer avec nous en consultant notre site web au www.cremis.ca sous l'onglet « contact ».

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette revue à l'adresse web suivante : www.cremis.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN : 1916-646X

Photo de la page couverture par Fe Illya, 2008. *Certains droits réservés*

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Université 
de Montréal

UQÀM

Inégalités sociales
Discriminations
Pratiques alternatives de citoyenneté

Chris Neilus, 2012. Certains droits réservés



Parcours imposés, territoires d'entraide

«Ces images publiques oscillent entre la figure du « jeune en danger » et celle du « jeune dangereux », voire, dans certains espaces publics, du « jeune dérangeant ».

«On peut y lire l'extension, sur le temps de la jeunesse, de la pression néolibérale au projet, à l'occupation sociale, au temps productif et « utile ».»

SOMMAIRE

REGARDS

L'approche de collaboration au sein de l'unité de vie *La Clé des champs*: Une visée d'autodétermination
François Regimbal, Audrey Gonin, Michel Deschênes 4

Recherche-action participative et accès à l'alimentation durable: Des terrains bruxellois au sol fécond
Deborah Myaux, Alexia Serré, Hugues-Olivier Hubert, Justine Vleminckx 10

DOSSIER

Parcours imposés, territoires d'entraide 19

Entre protection et répression: Les espaces de contrôle des jeunes
Nicolas Sallée 20

Visages et expériences des « NEET »: « J'aimerais que quelqu'un m'attende quelque part »
Cécile Van de Velde 27

Quand évolution rime avec évaluation: Le Groupe d'intervention alternative par les pairs
Jacinthe Rivard, Geneviève Boyer-Legault, Marianne Désilets-Tremblay 33

HORIZONS

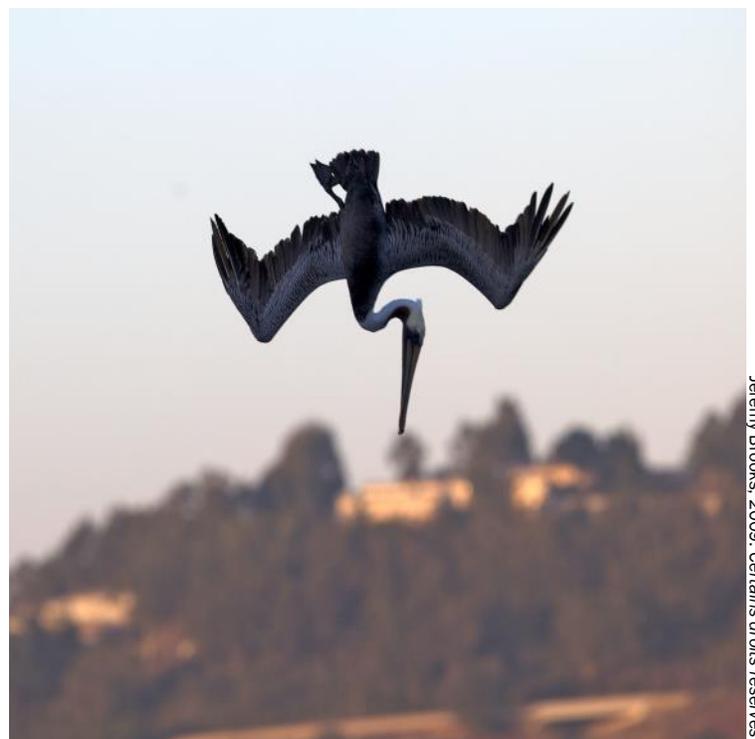
17^{ème} Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations du CREMIS, Bruxelles 2016

Des murs et des brèches 41

Si un meilleur existe, il n'est peut-être pas ailleurs
Manu Gonçalves 42

«Il aura fallu une paire-aidante pour me montrer la porte du CLSC des jeunes de la rue et pour me sentir en confiance avec des infirmières et des médecins».

(suite à la page 19)



Jeremy Brooks, 2009. Certains droits réservés

L'approche de collaboration au sein de l'unité de vie *La Clé des champs*

Une visée d'autodétermination

REGARDS

François Régimbal

Professeur de sociologie
Cégep du Vieux-Montréal
Membre du CREMIS

Audrey Gonin

Professeure, travail social
Université du Québec à
Montréal
Membre du CREMIS

Michel Deschênes

Psychologue
Centre d'hébergement Paul-
Émile-Léger



Erik Shepers, 2014. Certains droits réservés

L'inspiration de cet article provient des discussions qui, dans le cadre d'une conférence-midi du CREMIS (Gonin et Régimbal, 2015), ont suivi la présentation de nos résultats de recherche sur l'unité de vie La Clé des champs du Centre d'hébergement Paul-Émile-Léger. Cette unité, qui depuis 2008 accueille des personnes vivant avec des troubles neurologiques, a en effet développé un programme d'intervention original, axé sur l'adaptation de l'environnement aux besoins des résident-e-s. Grâce au financement obtenu par l'équipe de recherche PRAXCIT (du CREMIS), une recherche visant à documenter les pratiques qui y sont mises en œuvre a pu être réalisée : à partir de l'analyse de documents et outils internes à l'unité, ainsi que d'entrevues de recherche menées auprès de résident-e-s et de membres de l'équipe de La Clé des champs (la CDC), nous avons exploré ce qui caractérise ce modèle d'intervention, mais aussi la manière dont il est perçu par celles et ceux qui le vivent au quotidien. Sur cette base, nous proposons, dans un premier temps, un bref

portrait de la CDC, en identifiant ses principaux axes d'intervention. Dans un second temps, nous examinerons les retombées du programme pour les résident-e-s de l'unité et nous discuterons certains de ses enjeux.

Axes d'intervention

Depuis son ouverture en 2008, l'unité de vie La Clé des champs accueille 26 résident-e-s âgé-e-s de 18 à 65 ans aux prises avec des altérations cognitives, à la suite d'un accident (trauma crânien, accident vasculaire cérébral), d'une maladie (Parkinson, sclérose en plaques) ou encore de troubles neurologiques présents à la naissance (paralysie cérébrale, spina-bifida). Ainsi que l'expliquent les instigateurs du programme, cette unité de vie est fondée sur les principes d'autonomie et d'autodétermination. En effet, « l'approche de collaboration » mise sur la capacité des résident-e-s à faire des choix et prendre des décisions. Dans cette voie, les intervenant-e-s ne peuvent se substituer au pouvoir décisionnel des résident-e-s, mais visent plutôt à les amener à faire leurs propres choix, c'est-à-dire à instaurer un espace convivial et propice au développement de pratiques qui s'accordent avec la visée d'autodétermination :

« Vous avez choisi de ne pas aller aujourd'hui à votre cours de peinture, parce que ce soir vous vouliez aller au restaurant. Alors, vous aviez un choix à faire, parce qu'il faut payer aux deux places. » Alors, elle avait un choix. Je lui ai dit : « C'est vous qui aviez fait le choix. » Et là elle m'a regardée. Je lui ai dit : « C'est pas nous qui avons choisi ça. » Parce que des fois, il y en a qui pensent que c'est le personnel, alors il faut que tu leur ramènes que ça a été leur choix à eux. » (infirmière-auxiliaire, entrevue P2)

Atteindre une plus grande autonomie représente évidemment un défi pour des personnes vivant avec différentes limitations physiques et troubles neurologiques, mais également pour l'ensemble des professionnels de l'unité. Pour y parvenir, on a développé à la CDC de multiples outils autour de trois grands axes d'intervention : (1) fournir des outils de compensation cognitive et adapter l'environnement, (2) donner le choix et personnaliser l'intervention, (3) valoriser les résident-e-s et établir un rapport convivial. Ces trois axes d'intervention visent deux grands objectifs : l'amélioration de la qualité de vie des résident-e-s et la réduction de l'occurrence des comportements jugés problématiques (agressivité, par exemple, ou au contraire inhibition, voire inertie).

Dans une volonté d'adaptation aux besoins spécifiques des résident-e-s, des outils de compensation cognitive sont développés pour jouer la fonction de prothèses cognitives, et favoriser ainsi leur autonomie et leur participation aux différentes activités auxquelles ils et elles sont inscrit-e-s :

« [La résidente] a son horaire pour la semaine, donc ça lui dit le matin, le midi, l'après-midi, la soirée, tout son programme qui change beaucoup : elle a beaucoup d'activités. Le problème c'était de l'amener à l'utiliser, d'abord. Donc, on disait : « Bon, y a-t-il quelque chose d'intéressant aujourd'hui ? Vous êtes pas mal jet set, vous. Vous devez avoir un horaire qui est rempli, comment vous faites pour vous retrouver ? » Ça fait poser le regard sur l'horaire. C'est de toutes sortes de façons, comme ça, qu'on va s'y prendre. Donc, en enrobant un peu la chose de manière polie, mais aussi intéressante, pour que la personne le consulte. » (intervenante spécialisée, entrevue P6)

L'idée ici est de contourner les problèmes rencontrés par les résident-e-s dans la réalisation des tâches ou des activités de leur vie quotidienne, en prenant appui sur le modèle d'intervention développé par Ylvisaker et Feeney (1998). Une fois les outils adaptés et utilisés, les résident-e-s gagnent en autonomie fonctionnelle et morale :

« A : Est-ce que, globalement, le fait d'habiter à la Clé des champs a changé des choses dans

« Atteindre une plus grande autonomie représente évidemment un défi pour des personnes vivant avec différentes limitations physiques et troubles neurologiques »

REGARDS



Thomas Hawk, 2008. Certains droits réservés

votre vie? Et si oui, lesquelles? (...) R : L'autonomie (...) Parce que je veux devenir de plus en plus autonome. C'est mon intention, c'est mon but. (...) [Quand j'arriverai] ailleurs, là, je vais être une nouvelle personne. Avec tout le bagage que je serai venue chercher ici, je vais être une nouvelle personne. » (résidente, entrevue R2)

Au sein de l'unité de la CDC, l'équipe fait un effort important pour ne pas mettre la responsabilité du défi de l'autonomie uniquement sur les épaules des résident-e-s. Au contraire, on se fait un point d'honneur d'adapter l'environnement, dans la mesure du possible et dans le cadre permis par l'établissement, aux besoins des personnes hébergées. Ainsi, la personnalisation de l'intervention est un principe phare des interventions mises en œuvre à la CDC.

La participation des résident-e-s aux différentes activités quotidiennes se déroulant au sein du centre d'hébergement est l'occasion pour eux et pour elles d'acquérir une plus grande autonomie. Une de ces activités est le « projet de vie », qui illustre bien la volonté et la capacité de la CDC

de donner le choix et de personnaliser l'intervention. Ce projet de vie est un souhait, un désir formulé par chaque résident-e, et qu'il ou elle aspire à réaliser au cours de l'année. Les projets sont aussi variés que réapprendre à marcher, faire un voyage, avoir un oiseau, des poissons, ou encore écrire sa biographie. L'idée générale est de ne pas se substituer au pouvoir décisionnel des résident-e-s et ce, malgré l'existence d'incapacités ou de maladies dégénératives :

« Quand on va dans le sens du projet de vie qui est le moteur, qui est une motivation pour le résident, quand on le respecte là-dedans puis qu'on va de l'avant avec eux autres, c'est incroyable à ce moment-là comment ils peuvent arriver à changer d'humeur. » (intervenante spécialisée, entrevue P6)

Remarquons que le projet de vie ne permet pas uniquement le développement de l'autonomie, mais semble avoir un effet, comme le rapporte cette intervenante, sur le bien-être des résident-e-s. Bref, à nos yeux, le projet de vie, en

tant qu'outil d'intervention, permet d'atteindre plus d'une cible à la fois :

« R : [Dans l'unité où je résidais avant] j'avais de la misère à sociabiliser aussi. A : Vous socialisez davantage à la Clé des champs ? R : Oui. (...) Les poissons, ça m'a amené à aller au magasin. (...) Ça amène à parler à telle, telle personne des poissons en général. A : D'accord, je comprends. R : Aller à l'animalerie, choisir des poissons. A : Donc c'est par les poissons que ça vous a amené à rencontrer des personnes. R : C'est ça. » (résident, entrevue R3)

Enfin, l'ensemble de la démarche d'intervention se caractérise par la valorisation des résident-e-s et l'établissement de rapports conviviaux. Sans que cette expression soit utilisée, on comprend qu'on cherche, à la CDC, à établir entre les personnes hébergées et les professionnels une relation de confiance mutuelle, sans laquelle il est difficile d'améliorer les conditions de vie des résident-e-s et également de réduire l'occurrence des comportements jugés problématiques. Parmi les stratégies déployées afin d'établir cette relation de confiance, la communication positive nous apparaît des plus éclairantes. À travers cette approche, on cherche à pointer les forces plutôt que les limites, à faire des remarques constructives, à valoriser le développement de l'autonomie et à établir des relations conviviales :

« Alors c'est toujours des phrases positives qu'il faut... Parce que souvent t'entendais des choses comme : « Ben là c'est pas le temps de me demander des choses, je suis occupé. » Ah ben là, c'est sûr que t'as... C'est vraiment négatif ce que tu dis. Mais si tu dis : « Écoute, on s'en va à sa chambre, on sonne, puis on attend, il y a quelqu'un qui va venir te répondre, il n'y a pas de problème ma belle. On va venir OK ? Mais il y a un petit délai. » Moi je dis ça

toujours, il y a un petit délai. Parce que c'est sûr qu'on ne peut pas toujours être là au moment où lui le demande. » (infirmière-auxiliaire, entrevue P2)

Un peu plus tôt nous soulignons que le modèle d'intervention proposé représente un défi non seulement pour les résident-e-s, mais aussi pour les intervenant-e-s. En effet, plusieurs mettent en avant qu'une pratique cherchant à favoriser l'autonomie exige plus de temps, mais aussi un changement dans la manière habituelle d'intervenir – ce qui implique d'être formé et de fournir un effort soutenu. Somme toute, il s'agit d'un processus qui exige temps, patience et efforts :

« C'est de les amener à concevoir que « Ah ben regarde, je le fais par moi-même », tu sais, pour les rendre plus fiers d'eux-mêmes. (...) Souvent, on va faire les choses pour que ça aille plus vite et on va faire quelque chose d'aussi simple que de monter et baisser les têtes de lit. Les trois quarts des résidents ici sont capables de le faire, mais on le fait pour eux, pour aller plus vite. On prend une personne : « Vous êtes capable, essayez » et puis là, ils sont fiers de le faire. Il y en a même une qui m'a dit : « Regarde, je l'ai fait avant que tu me le demandes ! » (...) Au début, ils sont peut-être pas contents, mais ils finissent par le devenir et puis ils se valorisent. » (préposée aux bénéficiaires, entrevue P4)

« Ils visent pas mal l'autonomie. Comme les préposé-e-s nous le disent : « Vous êtes capable, allez-y, habillez-vous! » Quand on leur dit « Ah, j'ai d'la misère! » : « Essayez-vous! Essayez de le faire. » Ils veulent toujours nous pousser à aller plus loin. » (résidente, entrevue R2)

Partant des trois grands axes d'intervention qui viennent d'être rapidement présentés, quels sont les effets observés par les résident-e-s et

« une pratique cherchant à favoriser l'autonomie exige plus de temps, mais aussi un changement dans la manière habituelle d'intervenir »

REGARDS

« L'utilisation de ces médicaments a connu une baisse de 35 % lors des six premiers mois d'existence de l'unité »

par les membres de l'équipe de la CDC ? Par ailleurs, quels enjeux sont soulevés concernant le programme mis en œuvre dans cette unité de vie ?

Retombées et enjeux

À partir des données rassemblées dans le cadre de la recherche, on peut faire plusieurs observations concernant les retombées de ce modèle d'intervention. Rappelons que l'un des deux objectifs structurants du programme vise à réduire l'occurrence de comportements jugés problématiques. Sur ce plan, les intervenant-e-s ont noté une diminution du nombre de « crises », ainsi qu'une diminution de leur durée. Dans le même sens, on fait le constat d'une diminution de l'utilisation de la médication PRN (*pro re nata* : à prendre au besoin), qui est généralement administrée aux résident-e-s vivant de l'anxiété ou bien qui se désorganisent : l'utilisation de ces médicaments a connu une baisse de 35 % lors des six premiers mois d'existence de l'unité (Roux, 2008), puis de 80 % à plus long terme (Roux, 2012). De plus, le schéma d'analyse des troubles du comportement utilisé dans l'unité (Deschênes et al., 2008) indique une atténuation de ces troubles et des impacts négatifs associés, chez une majorité de résidents¹. Ceci a permis que certaines personnes puissent avoir accès à des ressources dont elles étaient jusqu'alors privées (activités de groupe, sorties) et, selon l'équipe, une diminution de la détresse psychologique et des situations de menaces à l'intégrité physique.

Il est également mis en avant, dans les entrevues, que l'intervention favorise l'autonomisation fonctionnelle et morale des résident-e-s, ainsi que leur contrôle de soi : « chaque résident a identifié ses propres moyens, ses propres repères, ses propres mots clés pour reprendre son calme quand il le perd ou qu'il sent qu'il va le perdre » (intervenante spécialisée, entrevue P6). D'autre part, différents témoignages donnent à entendre que plusieurs

résident-e-s ont renforcé leurs ancrages sociaux, depuis leur arrivée dans l'unité. Plusieurs ont exprimé un sentiment d'appartenance :

« Il y a de l'entraide à la Clé des champs. J'aime mieux mon petit chez-nous. Comme, il y a une femme que j'aime beaucoup, c'est S.H. Elle, c'est ma grande amie. » (résidente, entrevue R2)

« J'ai tout le monde ici. Je suis avec ma gang. » (résident, entrevue R4)

« Parce qu'on forme une famille, je pense. On est plus rapprochées les unes des autres. On travaille plus, comme je t'expliquais, en équipe. Et on est plus près du résident, c'est... Le résident aussi veut t'aider, imagine, il veut t'aider. Ils viennent te voir : « Si tu as besoin d'aide tu me le dis. » (infirmière-auxiliaire, entrevue P2)

Le développement de l'autonomie et le renforcement des ancrages sociaux peuvent être reliés à l'implication des résident-e-s dans des activités et des projets, qui constitue un facteur important de l'amélioration de leur qualité de vie (autre objectif du programme). En somme, globalement, on peut affirmer que la CDC réussit à atteindre ses cibles.

Au-delà de ces retombées positives, la CDC rencontre certains défis, dont celui du départ

des résident-e-s vers d'autres unités, car le programme prévoit que leur séjour dans l'unité n'est que temporaire. Ainsi, une fois certaines visées atteintes, dont la diminution de l'occurrence des comportements jugés problématiques, et lorsque les résident-e-s considèrent avoir atteint la plupart de leurs buts personnels relativement au programme, l'équipe se donne pour objectif que ceux-ci retournent dans une unité dite « régulière ». Concernant cette dimension transitoire, il y a lieu de se demander si l'objectif d'un accueil à durée déterminée n'entre pas en tension avec un autre objectif du programme, soit l'amélioration des conditions de vie et plus précisément le renforcement des ancrages sociaux. Il peut en effet être difficile pour les résident-e-s de quitter un lieu de vie au sein duquel ils ont établi des relations significatives avec des membres du personnel et d'autres résident-e-s. Un des éléments déterminants de l'amélioration des conditions de vie semble être relié à la qualité de ces liens, et plus largement à l'existence d'un ensemble de pratiques d'intervention intégrées et cohérentes. Celles-ci conduisent, entre autres, à une atmosphère conviviale au sein de l'unité, à l'autonomisation des résident-e-s, au renforcement de leurs ancrages sociaux et à leur implication dans des activités, des choix et des projets, ce qui ne sera pas forcément le cas dans une autre unité. Soulignons au passage que les intervenant-e-s, à la CDC, travaillent dans un contexte où le ratio intervenant/résident est plus élevé – à tout le moins au début du programme – que dans d'autres unités, ce qui leur permet de prendre le temps nécessaire à l'atteinte des objectifs. Le facteur temps semble ainsi représenter un élément clé des réussites de la CDC, qu'il faudra prendre en compte dans une visée de transfert du pro-



Riley Kammer, 2012. Certains droits réservés.

gramme mis en œuvre dans cette unité. L'importance de la formation approfondie et continue de l'équipe a également été soulevée à plusieurs reprises. De ce point de vue, la rotation du personnel peut nuire à la continuité d'une approche exigeant une spécialisation des membres de l'équipe, quel que soit le rôle joué dans celle-ci.

Compte tenu des retombées positives qui ont été relevées précédemment, il est pertinent d'envisager un transfert de l'approche développée à la CDC vers d'autres unités, voire d'autres centres d'hébergement. Dans cette perspective, il s'agirait de tenir compte des caractéristiques du programme. Une de ses grandes qualités tient à sa remarquable cohérence, c'est-à-dire aux liens logiques qui existent entre ses fondements théoriques et méthodologiques et leur traduction dans les pratiques du quotidien, ce à quoi contribue par ailleurs l'ensemble du personnel (préposé-e-s aux bénéficiaires, Agent de relations humaines, professions spécialisées et cadres). Ainsi, son implantation au sein de l'unité s'est appuyée sur une campagne de formation approfondie de toute l'équipe, qui était volontaire pour adopter cette approche, ainsi que sur l'attribution de moyens spécifiques et sur l'adaptation des locaux de l'unité – afin de favoriser la vie collective en particulier. Il n'est pas certain que des résultats similaires puissent être obtenus en se limitant à la reprise de certains aspects du programme seulement. Le modèle d'intervention développé au sein de l'unité de vie de la CDC ouvre des pistes d'intervention stimulantes, et il sera certainement très fécond d'approfondir la compréhension des mécanismes induisant des retombées positives pour les personnes aux prises avec des troubles cognitifs, en milieu institutionnel.

Note

1. Selon le schéma d'analyse des troubles du comportement utilisé dans l'unité, ces troubles ont diminué pour 18 résident-e-s, tandis qu'ils ont stagné ou augmenté pour 3 résident-e-s (5 résident-e-s étaient arrivés trop récemment pour procéder à une analyse de l'évolution de leurs troubles). Un outil interne à l'unité évaluant le bien-être des résidents indique par ailleurs que la plupart déclarent ressentir une satisfaction globale à l'égard de leur vie (18 résident-e-s sur les 23 qui ont auto-évalué leur qualité de vie).

Deschênes, M. ; Godbout, D. ; Drolet, J. et S. Di Lillo (2008). *Favoriser la participation sociale des personnes présentant des troubles graves du comportement : un défi réalisable*. Communication par affiche disponible sur : http://repar.veille.qc.ca/info-tcc/IMG/pdf/TGC_affiche2008_1_.pdf

Gonin, A. et F. Régimbal (2015). Autodétermination et troubles neurologiques en centre d'hébergement: une approche de collaboration. Conférence-midi du CREMIS, 5 novembre 2015.

Roux, C. (2008). *Unité la Clé des champs. Premier rapport de progrès*. Rapport interne du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, CSSS Jeanne-Mance.

Roux, C. (2012). *Présentation d'une pratique exemplaire à Agrément Canada*. Document interne du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, CSSS Jeanne-Mance.

Ylvisaker, M. et T. Feeney (1998) *Collaborative Brain Injury Intervention: Positive Everyday Routines*. San Diego, CA (USA) : Singular Publishing Group.

Recherche-action participative et accès à l'alimentation durable

Des terrains bruxellois au sol fécond



Suzanne Nilsson, 2014, Certains droits réservés

« Quand tu as faim, tu manges même de la pierre ! Tu ne fais pas le difficile. »

(bénéficiaire d'une épicerie sociale, 40 ans, - Hubert et Vleminckx, 2016)

Pour les populations confrontées à des difficultés socio-économiques, les possibilités d'accès à une alimentation diversifiée et de qualité sont particulièrement limitées. Nombre d'entre elles n'ont d'autre choix que de recourir à l'aide alimentaire pour pallier l'insuffisance ou l'absence de revenus. Or, les organismes d'aide alimentaire (une bonne centaine à Bruxelles) sont largement tributaires de la faiblesse des moyens dont ils disposent pour répondre aux demandes.

Pour la Fédération des services sociaux (FdSS) et les organismes qu'elle coordonne au sein de la Concertation aide alimentaire¹, la question fondamentale de la qualité de l'aide distribuée se greffe sur une interrogation plus politique qui, tout au bout, frise la contradiction. Maintenir l'aide alimentaire, voire même en améliorer les pratiques, ne revient-il pas paradoxalement à cautionner, voire entretenir, une réalité inac-

REGARDS

Deborah Myaux

Cellule aide alimentaire de la Fédération des services sociaux, Bruxelles

Alexia Serré
Hugues-Olivier Hubert
Justine Vleminckx

Cellule recherche'action de la Fédération des services sociaux, Bruxelles

ceptable caractérisée par l'injustice sociale et la persistance de la pauvreté ? L'aide alimentaire est une pratique d'action sociale qui ne devrait plus exister. C'est là qu'éclate toute son aporie² : c'est en poursuivant l'objectif ultime de sa disparition qu'il convient malgré tout d'œuvrer à son amélioration, afin d'offrir à ceux qui en ont besoin, une aide qui concilie au mieux efficacité et dignité. Dans le même temps, une réflexion sur l'élaboration de propositions alternatives permettant de répondre autrement aux problématiques de ces publics mérite d'être menée.

La recherche-action participative « Solidarité en primeur(s) », dite « *Solenprim* », débutée en janvier 2016 pour une durée de trois ans, se situe dans cette seconde perspective. Ce projet, en se fixant pour objectif de formaliser de nouveaux rapprochements entre aide alimentaire et alimentation durable, soulève des enjeux de natures très différentes. Tout d'abord, il nécessite de tisser des liens pertinents entre les préoccupations du secteur de l'aide alimentaire et un objectif sociétal plus général de transition vers des systèmes d'alimentation durable. Ce qui, au regard des réalités et des

activités actuelles de ce secteur, n'est pas une évidence. Ensuite, il rassemble des acteurs très différents autour d'une démarche de recherche participative et collaborative. Or, reconnaître que la complémentarité des expertises distribuées est essentielle au processus de co-création est une chose, réunir les conditions nécessaires à leur réelle expression en est une autre.

Une évolution inquiétante

L'histoire récente de l'aide alimentaire en Belgique remonte à la moitié des années 1980. C'est à cette époque, marquée par les effets de la crise économique des années 1970 et la montée du chômage, qu'ont été construits les piliers de son système actuel. C'est le cas des Restos du cœur, qui, en Belgique comme en France, contribuent à médiatiser et populariser le concept d'aide alimentaire. C'est le cas aussi des banques alimentaires, l'un des socles du secteur sur le plan logistique, et du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) créé au même moment pour orienter les surplus de l'agriculture européenne vers les personnes en situation de précarité³.



Nathan King, 2007. Certains droits réservés

À côté de ces grandes institutions et s'appuyant sur certaines d'entre elles, des centaines d'organisations de première ligne déploient leurs activités, en délivrant chaque jour colis alimentaires, repas, sandwiches ou soupes à des personnes sans revenus, sans papiers ou sans domicile fixe, mais aussi, et de plus en plus souvent, à des chômeurs, des bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS), des « petits pensionnés », des « travailleurs pauvres » (pour une description des publics concernés, voir : Hubert et Nieuwenhuys, 2009, p. 119-147). S'il n'existe pas de données précises et fiables concernant les bénéficiaires de l'aide alimentaire, nous estimons que leur nombre est, à ce jour, de l'ordre de 55 000 personnes à Bruxelles et de 450 000 en Belgique (Hubert et Vleminckx, 2016).

Toujours dite « d'urgence », l'aide alimentaire concerne en pratique de plus en plus de monde et non plus seulement une minorité. La crise de 2008 n'a fait que renforcer cette tendance. Dans ce contexte, on a pu observer depuis quelques années une réelle mobilisation en faveur de ce secteur. Celle-ci inclut un grand nombre de mesures visant à faciliter l'approvisionnement des organismes, jumelées à des politiques de lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais cette mobilisation s'accompagne d'une évolution inquiétante repérable dans les discours et les pratiques politiques : si hier encore l'aide alimentaire était jugée « scandaleuse », elle semble aujourd'hui de plus en plus souvent perçue comme une modalité d'aide sociale acceptable.

Élargir le champ

Une étude récente (Hubert et Vleminckx, 2016) s'est consacrée au recueil et à l'analyse d'une trentaine de témoignages de bénéficiaires de services d'aide alimentaire. Enrichis des points de vue d'intervenants réunis en groupes de travail, ces récits d'expériences vécues permettent de dresser plusieurs constats qui tiennent en quelques lignes : l'insuffisance et l'instabilité des ressources dont disposent les organisations d'aide alimentaire limitent grandement leur capacité à garantir aux personnes un service adéquat, que ce soit en matière de qualité de l'accueil, d'offre d'un accompagnement

social ou encore de qualité et de diversité des vivres.

Les produits fournis ne permettent pas toujours de répondre aux besoins ou préférences des personnes. Bien souvent ils ne sont pas disponibles en quantité suffisante. Les usagers et les travailleurs déplorent fréquemment la médiocre qualité des denrées, qu'il s'agisse de produits achetés au prix le plus bas dans le cadre de grands marchés publics européens en ce qui concerne le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD, qui a remplacé le PEAD) ou de produits invendus de la chaîne agroalimentaire. Les modalités et les conditions d'accès à cette aide sont quant à elles trop souvent précaires et dans certains cas trop peu stables et durables dans le temps pour en faire une solution réelle, respectueuse des droits et de la dignité des bénéficiaires.

C'est dans ce contexte que la mise en place de politiques visant à assurer une transition vers une alimentation durable à Bruxelles a été perçue par les acteurs du secteur comme une opportunité pour élargir le champ des possibles en matière d'accès autonome à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité.

Alimentation durable

Depuis 2009, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté un objectif politique de transition vers une alimentation durable. Si le concept ne fait pas l'objet d'une définition consensuelle, il est admis que sa mise en œuvre répond à des objectifs à la fois environnementaux, économiques et sociaux. À côté de la promotion d'un système alimentaire respectueux de l'environnement et des acteurs économiques (des producteurs aux distributeurs), l'intention politique est aussi de développer un système capable de garantir l'accès durable à une alimentation saine et de qualité pour tous, y compris pour les populations pauvres et précaires (Alliance emploi-environnement, 2014). En ce sens, le secteur de l'aide alimentaire, capable d'atteindre ces populations, a été identifié comme un acteur clé.

Ce choix stratégique soulève, pour le secteur,

« Les modalités et les conditions d'accès à cette aide sont quant à elles trop souvent précaires et dans certains cas trop peu stables et durables dans le temps pour en faire une solution réelle »

REGARDS

« *Comment favoriser l'émergence d'alternatives à l'aide alimentaire telle qu'elle se pratique actuellement en Belgique ?* »

les questions opérationnelles suivantes : Comment associer de façon structurée le secteur de l'aide alimentaire à cette transition ? Comment connecter durablement les publics précaires à ces systèmes ? Quels moyens déployer pour faciliter l'accès de ces publics à une alimentation saine et de qualité ? Comment, enfin et surtout, mener à bien ces objectifs dans le souci permanent de favoriser l'émergence d'alternatives à l'aide alimentaire telle qu'elle se pratique actuellement en Belgique ?

Au quotidien, à la mesure de leurs moyens, des organismes d'aide alimentaire s'attèlent à construire, sur le terrain, les réponses à certaines de ces questions : ils bricolent, font preuve de créativité et de débrouille pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'aide alimentaire et tenter d'élargir les possibilités des bénéficiaires en matière de choix de denrées. Ainsi, on a notamment vu germer un Groupe d'achat en commun (GAC) au sein d'un service social généraliste proposant, entre autres, un restaurant social et des colis alimentaires. Ce GAC vise le double objectif de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement, notamment des produits frais, tout en impliquant les bénéficiaires et en leur offrant des alternatives aux modes de consommation classiques, hors de l'aide alimentaire. Par ce dispositif, l'accès aux légumes et fruits frais leur est facilité et ils gagnent en pouvoir d'achat. Ils en retirent par ailleurs, en tant qu'acteurs du projet, la satisfaction de s'inscrire dans une démarche et dans des réflexions collectives sur les produits et leur provenance ainsi que sur la construction d'alternatives aux systèmes commerciaux classiques.

Cet exemple démontre que les tentatives pour rapprocher l'aide alimentaire de l'alimentation durable ne sont pas inexistantes. Émergentes, elles restent encore marginales. Un terrain toujours en friche mais au sol fécond, que la Fédération des services sociaux, avec d'autres acteurs de l'aide alimentaire, s'est fixé pour but de cultiver.

Régénérer le social

Fin 2014, Innoviris, l'Institut bruxellois pour la recherche et l'innovation, lançait un appel à

projets visant le développement de dispositifs innovants en matière d'alimentation durable en Région de Bruxelles-Capitale. Les conditions d'éligibilité des projets imposaient aux candidats le respect d'un cadre strict : ceux-ci devaient à la fois « favoriser le déploiement du potentiel économique, social et environnemental lié au développement d'un système d'alimentation durable », argumenter soigneusement le « caractère innovant » du projet et surtout, intégrer une dynamique de co-création incluant les « utilisateurs finaux » comme partenaires du projet. La réponse à cet appel représente, pour la FdSS et ses partenaires (la plateforme d'achats solidaires Solifood⁴ et quatre organismes d'aide alimentaire), une occasion de réaffirmer la nécessité de considérer comme prioritaire la question de l'effectivité du droit à une alimentation saine et de qualité, accessible durablement, pour tous. Parmi l'ensemble des projets soutenus par Innoviris en matière d'alimentation durable⁵, *Solenprim* est celui qui revendique le plus fortement et le plus ouvertement un objectif de lutte contre les inégalités économiques et sociales. Quand d'autres projets aspirent d'abord à développer le potentiel environnemental des systèmes alternatifs de production, de transformation ou de distribution des aliments, *Solenprim* insiste en premier lieu sur leur potentiel de régénération du social. En effet, ces systèmes alternatifs se développent pour la plupart dans un esprit de collaboration, d'échange et de partage ; ce que Jeremy Rifkin appelle l'esprit des communaux collaboratifs (Rifkin, 2014). Or, y associer les publics défavorisés peut non seulement faciliter l'accès de ces derniers à une alimentation de qualité, mais également contribuer – c'est l'une de nos hypothèses – à lutter contre les processus d'exclusion et d'isolement souvent inhérents à leurs conditions de dénuement.

Le projet *Solenprim* s'est ainsi élaboré autour des objectifs opérationnels suivants : créer,

développer et évaluer des dispositifs ou initiatives pilotes permettant aux publics les plus précaires d'accéder durablement à une alimentation de qualité, saine, diversifiée, et d'être connectés à des systèmes alimentaires alternatifs qui promeuvent de nouvelles formes de solidarités, de coopérations et d'échanges. Il s'agit aussi d'élaborer des dispositifs qui permettent aux organismes d'aide alimentaire d'accroître leurs capacités d'approvisionnement en produits de qualité, en particulier en produits frais (légumes et fruits), et de s'associer davantage à cette transition vers des systèmes d'alimentation durable.

La co-création

La phase de montage de projet a été guidée par notre souci permanent d'identifier, au sein des enjeux qui animent le secteur de l'aide alimentaire, ceux qui entraînent en adéquation avec les objectifs et les exigences de l'organisme financeur. Bien que l'ensemble des partenaires aient été invités à contribuer à ces réflexions, les travailleurs des cellules « recherche'action » et « aide alimentaire » de la FdSS ont, en tant que porteurs de projet, occupé une place prépondérante dans toutes les étapes de ce travail. Le constat est celui d'un décalage entre, d'un côté, une volonté de fonctionner selon le principe de la co-création et, de l'autre, les possibilités d'implication effective de chacun. Un questionnement que les pre-

miers mois de réalisation du projet nous ont amenés à approfondir.

Tel que les partenaires impliqués l'ont conçu, *Solenprim* repose sur un postulat fort : lorsque différents acteurs collaborent dans le but de concevoir et de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs, chacun d'eux injecte dans le projet un ensemble de savoirs qui lui est propre. Dans cette perspective, atteindre les objectifs fixés nécessite à la fois la mutualisation de ces « savoirs distribués », et un engagement fort de la part des acteurs concernés. L'approche théorique proposée par la « sociologie de l'expertise » (Trépos, 1996) nourrit ce positionnement. Selon elle, l'expertise n'est pas réservée à ceux qui possèdent un titre d'« expert », mais caractérise tous ceux qui se retrouvent en situation de mobiliser leurs savoirs (théoriques, techniques, ou fondés sur l'expérience) dans le but de produire un jugement et que sur cette base, des décisions soient prises.

C'est dans cette logique que depuis janvier 2016, les partenaires se consacrent à la « phase de diagnostic » du projet⁶. L'objectif ici est d'identifier, à partir des savoirs expérimentiels des personnes concernées, les freins qui réduisent l'accès à des aliments variés et de qualité, tant du côté des publics précarisés que du côté des organismes distributeurs d'aide alimentaire. Parmi les enjeux repérés pour mener à bien cette étape, l'implication des diffé-



Sonia, 2007. Certains droits réservés

REGARDS



Zoghbi, 2012. Certains droits réservés

rents partenaires, mais aussi de leurs personnels et bénéficiaires, est considérée comme tout aussi délicate qu'essentielle. Or, un certain nombre d'éléments, qui ne pourront pas tous être développés ici, révèlent une asymétrie de positions au sein du collectif de partenaires.

Avant *Solenprim*, chercheurs et chargés de projet de la FdSS n'avaient jamais été amenés à travailler en collaboration si étroite et concertée (si les résultats des recherches menées par les uns alimentaient les réflexions de terrain des autres – et réciproquement –, il ne s'agissait pas, sinon très ponctuellement, d'œuvrer de concert). L'étape consacrée au montage du projet leur a permis de co-construire une problématisation commune, de baliser un ensemble d'objectifs partagés, et d'anticiper les modalités de leur future coopération. Pour les autres partenaires, c'est plus tard, au moment du réel démarrage du projet, que s'est posée la question des places et rôles à investir par chacun. Or, pour eux, se positionner comme co-décideurs des orientations du projet n'est pas évident. Un partenaire, salarié d'un organisme de terrain, confiait, par exemple, lors de la première réunion du « comité Solenprim » (dispositif de pilotage du projet incluant

l'ensemble des partenaires), que le programme de recherche, rédigé dans un style très universitaire, était particulièrement difficile à s'approprier.

Après avoir fait cette remarque, il insistait également sur l'effort de vulgarisation à prévoir en vue d'approcher les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Il expliquait, enfin, craindre le caractère chronophage du projet, au regard de son contexte de travail par ailleurs déjà lourdement chargé. Dans la même perspective, lors d'une seconde réunion, un autre partenaire, acteur de terrain de seconde ligne quant à lui, signalait : « *J'ai senti aujourd'hui, même si j'ai réussi à vous comprendre, que les échanges volaient à un niveau disons, au-dessus du mien.* » Le procès-verbal de cette réunion en garde trace et souligne, dans une démarche réflexive, l'écart de langage susceptible de renforcer une posture de retrait chez certains acteurs, voire, pour la suite du projet, de compromettre l'intéressement des bénéficiaires.

Ce dernier point d'attention est d'autant plus important que *Solenprim* s'est engagé à cibler tous les bénéficiaires de l'aide alimentaire, y compris les plus précaires d'entre eux. Bon

nombre de dispositifs innovants en matière d'action sociale s'accompagnent du risque de s'adresser préférentiellement à une « élite des exclus », reproduisant ainsi de nouvelles distinctions et de nouvelles exclusions au sein même des populations défavorisées. « L'effet Matthieu⁷ » (Damon, 2002) caractérise ce type de situation où les résultats d'un dispositif ou d'une prestation n'affectent positivement que les moins défavorisées des personnes qui composent un public cible, alors que celles qui sont le plus en difficulté n'en tirent, quant à elles, aucun bénéfice. À ce stade du projet, la crainte de ne pas parvenir à inclure ces dernières dans la démarche de co-création est venue redoubler celle d'échouer dans l'objectif de concevoir, à terme, des dispositifs permettant concrètement de garantir l'accessibilité la plus large aux publics défavorisés. Pour se réaliser pleinement, la démarche de co-création doit être particulièrement attentive à rendre le propos accessible à tous, y compris aux personnes les moins outillées.

Diagnostic transversal

Pour lever ces difficultés et réunir les conditions nécessaires à la valorisation de toutes les expertises attendues dans ce projet, il importait de commencer par travailler à rétablir une égale légitimité d'expression et d'implication entre les différents partenaires. Une tentative de repositionnement a dans ce sens été engagée du côté des chercheurs et des chargés de projet de la FdSS.

Tout d'abord, en proposant à tous les partenaires, chercheurs compris, d'acquérir de nouvelles compétences en méthodes d'intelligence collective, dans le cadre d'une première journée de formation animée par deux intervenants indépendants. Conformément aux objectifs visés, ce moment a permis aux personnes présentes d'expérimenter, via divers exercices pratiques, la philosophie de « non-hiérarchisation des savoirs » revendiquée par le projet ; d'outiller le collectif en vue de faciliter ses collaborations à venir, au-delà des effets d'asymétrie de compétences ou de statuts ; et d'examiner collectivement la pertinence de ces mêmes méthodes pour animer les diagnostics locaux d'ores et déjà programmés avec des

groupes de bénéficiaires puis d'intervenants de l'aide alimentaire.

Ensuite, en prenant le temps de dépouiller la problématique de son habillage académique. Pour ce faire, les chercheurs ont sollicité la contribution de l'une des chargées de projet de la FdSS, animatrice de la Concertation aide alimentaire, dans le but de rendre l'objet de la recherche accessible aux bénéficiaires finaux et de pouvoir ouvrir la réflexion avec eux dans le cadre des séances de diagnostic. Ici, en l'occurrence, la question a été posée en deux temps, de la manière suivante : « *Pour moi, bien se nourrir, c'est... ?* », puis « *Quelles sont les difficultés qui, dans ma vie quotidienne, réduisent mes possibilités d'y parvenir ?* » Dépassant l'enjeu de la juste formulation, c'est l'entièreté du protocole de recueil de données qui fut au final élaboré en co-création. Au point de bousculer encore un peu plus les frontières professionnelles entre les différents partenaires. Conscients de la portée symbolique de ce type de déplacements, les chercheurs ont alors commencé à nommer, au détour de conversations informelles, l'ensemble des partenaires (eux compris) sous le vocable de « co-chercheurs », tous légitimes, parce que déten-

« les chercheurs ont alors commencé à nommer l'ensemble des partenaires sous le vocable de « co-chercheurs », tous légitimes, parce que détenteurs de compétences analytiques spécifiques indispensables pour mener cette recherche à bien. »

teurs de compétences analytiques spécifiques indispensables pour mener cette recherche à bien.

Les premières séances de diagnostic sont actuellement en cours de réalisation, dans les locaux des quatre organismes partenaires, auprès de quatre groupes de bénéficiaires d'une part, et de quatre groupes d'intervenants (professionnels ou bénévoles) d'autre part. La méthodologie mise en œuvre prévoit que dans un second temps, tous les bénéficiaires ayant participé à l'étape précédente se rassembleront afin de mutualiser leurs analyses. Les intervenants feront de même. Et parce que rien ne justifie que les chercheurs et chargés de projet de la FdSS se soustraient à cet exercice, une séance, fondée sur un protocole méthodologique identique, leur sera consacrée. L'étape suivante consistera à mettre l'ensemble de ces groupes d'acteurs autour de la table, afin de formaliser leur « diagnostic transversal commun ».

Le temps de la co-création

Si la co-création représente un véritable défi pour les chercheurs, les chargés de projets et les acteurs de terrain, elle offre également un potentiel inestimable de renouvellement des pratiques (de recherche, comme de terrain) et des modalités d'action d'un secteur. Renouvellement particulièrement utile aux acteurs de l'aide alimentaire et, plus encore, à leurs bénéficiaires. Dans le cadre de ce projet précis, elle fait aussi figure de levier permettant d'éviter plusieurs écueils potentiels lorsqu'il s'agit d'identifier des alternatives aux formes actuelles d'aide alimentaire. La co-création a en effet permis de se prémunir contre le risque « d'innover pour innover », en déconnexion vis-à-vis des besoins réels du terrain ; elle a aussi permis d'écarter, par les débats qu'elle a suscités, certaines hypothèses paternalistes qui tendraient à vouloir « traiter » les habitudes alimentaires des personnes pauvres dans une logique orthopédagogique, comme le ferait par exemple la mise en place de sortes de « guidances sociales nutritionnelles ».

Complexe, parce qu'elle nécessite d'accorder du temps et des moyens à la définition d'un

langage commun ; exigeante, parce qu'elle implique une réflexivité permanente attentive aux dynamiques de pouvoir et aux enjeux de problématisation, de traduction, d'intéressement qui lui sont inhérents ; perturbante, aussi, parce qu'elle demande de sortir d'un fonctionnement plus confortable basé sur une stricte répartition des rôles et des compétences, la démarche de co-création mise en œuvre dans le projet *Solenprim* positionne ouvertement l'activité de recherche comme partie prenante légitime des processus de changement à l'œuvre dans l'organisation de la vie collective de la cité.

Notes :

1. La Concertation Aide Alimentaire est un lieu d'échange d'informations et de pratiques, de formation, de développement de projets qui rassemble les organisations actives dans l'aide alimentaire en région bruxelloise et en Wallonie.
2. L'aporie qualifie, en philosophie et en logique, une contradiction insurmontable dans un raisonnement.
3. Le PEAD est aujourd'hui devenu Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et dépend du Fonds social européen. Il soutient les actions menées par les pays de l'UE pour apporter une assistance matérielle aux plus démunis.
4. Voir : www.solifood.be
5. Pour une présentation synthétique des projets retenus dans le cadre de l'appel co-create 2015, voir : <http://www.innoviris.be/fr/documents/synthese-projets-co-create-2015.pdf>
6. Le projet prévoit un calendrier de réalisation en trois phases : tout d'abord, une phase « diagnostic » (6 mois), puis une phase prospective (6 mois également) durant laquelle seront élaborées des propositions de scénarios visant l'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité, et enfin, une phase d'implémentation (deux années) durant laquelle les dispositifs choisis seront testés et évalués.
7. En référence à une parabole biblique : Matthieu 25 -29.

-
- Alliance emploi-environnement (2014), *Rapport thématique Alimentation durable 2014*, Bruxelles, IBGE - Bruxelles environnement, 29p.
- Damon, Julien (2012 [2002]), *La question SDF*, Paris, PUF, « Le lien social », 420p.
- Hubert, Hugues-Olivier et Vlemminckx, Justine (2016), « L'aide alimentaire aujourd'hui, le droit à l'alimentation demain », *Rapport de Recherche Action*, Bruxelles, FdSS, 209p.
- Hubert, Hugues-Olivier et Nieuwenhuys, Céline (2009), *L'aide alimentaire au cœur des inégalités*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 178p.
- Rifkin, Jeremy (2014), *La nouvelle société du coût marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme*, Paris, Les liens qui libèrent, 512p.
- Trépos, Jean-Yves (1996), *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 128p.

PARCOURS IMPOSÉS



Photographeur 2012. Certains droits réservés

DOSSIER

TERRITOIRES D'ENTRAIDE

Entre protection et répression

Les espaces de contrôle des jeunes

DOSSIER

Nicolas Sallée

Professeur
Département de sociologie
Université de Montréal

Membre du CREMIS



Chris Neilus, 2008. Certains droits réservés

En novembre 2015 a été publié l'ouvrage collectif *Le contrôle des jeunes déviants*¹, qui faisait suite à un colloque international tenu en septembre 2013 à l'Université de Montréal sur le thème des « espaces » du contrôle des jeunes, « des lieux d'enfermement aux pratiques urbaines »². Le colloque lui-même était conçu comme l'un des événements de clôture d'une recherche collective, dirigée par Dominique Duprez et financée par l'Agence nationale de la recherche, en France, intitulée « SpaceControl : Logiques et dynamiques du contrôle socio-spatial des jeunes des classes populaires ». Le texte qui suit ne vise pas à revenir en détail sur le contenu de l'ouvrage, partie par partie, et chapitre par chapitre – nous renvoyons pour cela à son introduction générale, qui sert déjà cet objectif de mise en perspective globale³. Ce texte vise plus modes-

tement, après une présentation générale du livre, à proposer quelques réflexions sur la thématique de l'ouvrage, en s'appuyant ponctuellement sur quelques-uns de ses chapitres, sans prétendre à l'exhaustivité.

Espaces et contrôle

Si elle n'apparaît pas dans le titre du livre – *Le contrôle des jeunes déviants* –, la question de « l'espace » y est centrale. Le livre, structuré en quatre parties et quatorze chapitres, interroge la question du contrôle des jeunes déviants autour de trois principaux types d'es-

pace. Il s'agit, en premier lieu, des espaces de production et d'usage des savoirs du contrôle (partie I) : au croisement des champs académique, professionnel, militant, administratif ou médiatique, les savoirs sur les déviances juvéniles circulent, se confrontent et se concurrencent, parfois aussi s'hybrident, structurent des controverses et forgent des représentations, tout en cadrant – ou en légitimant – des politiques publiques qui visent à « traiter » ces déviances ou à les « réguler », à les « prévenir », voire à les « prédire ». Il s'agit, en second lieu, des espaces institutionnels de traitement des jeunes déviants, en milieu fermé comme en milieu ouvert. Ces institutions de traitement sont d'abord appréhendées sous l'angle des pratiques professionnelles (partie II), tournées vers un objectif de « prise en charge » mis en tension entre des logiques contrastées : éducation et contrainte, aide et culpabilisation, etc. Elles sont également envisagées comme des entreprises de catégorisation (partie III), au sens où elles contribuent, dans le cours même de leur fonctionnement, à construire des images publiques des jeunes déviants – ainsi que des interprétations différenciées de leur déviance – selon leur genre assigné, leur origine culturelle supposée, etc. : ces images publiques oscillent entre la figure du « jeune en danger » et celle du « jeune dangereux », voire, dans certains espaces publics, du « jeune dérangeant ». Il s'agit, en troisième lieu, des espaces urbains (partie IV), objets de diverses tentatives de « réformes » : des politiques de « pacification » des relations entre la police et les jeunes, jusqu'aux aménagements architecturaux les plus ciblés, visant à réguler l'usage de lieux publics, en passant par la mise en œuvre de politiques locales « d'attractivité du territoire », ces réformes participent d'une reconfiguration – le plus souvent d'une extension et d'une sophistication – des dispositifs de régulation des déviances et de contrôle des jeunes.

Le livre se distingue, en outre, par la multiplicité des espaces et des terrains investigués, qui se déploient de la France au Brésil, en passant par le Québec et les États-Unis. Il apparaît dès lors comme un « kaléidoscope », chaque auteur apportant un éclairage théorique et empirique singulier, à partir de ses propres expériences de recherche. Si le livre ne repose pas sur une ambition comparative *a priori*, ces différents espaces nationaux peuvent néanmoins être vus comme renvoyant à des figures différentes du contrôle des jeunes

déviants, pouvant être placées le long d'un continuum entre deux pôles opposés, la protection et la répression. Sur ce continuum, le Québec apparaîtrait du côté de la protection, le Brésil et les États-Unis de la répression, la France se situant quelque part entre les deux. Loin de reproduire aveuglément ces « idéaux-types » nationaux homogènes et réducteurs, le livre invite à considérer les répertoires variés du contrôle des jeunes, tels qu'ils se déploient dans chacun de ces espaces, ainsi qu'à repérer certaines tendances d'ensemble.

Délinquance et «spécification»

Depuis le début des années 1990, avec une intensité diverse selon les espaces nationaux, « la jeunesse » est devenue un enjeu prioritaire des discours politiques et médiatiques, ainsi que de nombreux travaux académiques sur la production et le maintien de l'ordre public. Si la question de la délinquance juvénile n'est pas subitement apparue à ce moment-là, elle s'est cependant autonomisée comme un « problème en soi », alors qu'elle était auparavant englobée dans des considérations plus générales, liées en particulier aux politiques de protection de l'enfance et de la jeunesse – avec cette idée, confortée dès les années 1940 et 1950 par un ensemble de savoirs en sciences humaines et sociales, que la « délinquance juvénile » n'était que la *partie émergée* de processus sociaux, familiaux et psychologiques plus complexes.

Dès les premières années du 20^e siècle, c'est d'ailleurs à l'appui de cette idée, alors en voie

DOSSIER

*« le Québec
apparaîtrait du côté de
la protection, le Brésil
et les États-Unis de la
répression, la France
se situant quelque part
entre les deux »*

DOSSIER

*« les perceptions
publiques des jeunes
semblent se cristalliser
autour de deux figures
bien distinctes : d'un
côté, celle d'une
jeunesse ordinaire
[...] De l'autre, celle
d'une jeunesse
menaçante »*

de cristallisation, que les premiers systèmes de justice des mineurs se sont constitués, embrassant ce que David Niget, à propos du cas montréalais, a nommé « le mythe de la croisade civique » (Niget, 2003), pour participer conjointement à l'aide et au contrôle des jeunes et des familles de classes populaires. Ainsi ont été adoptées les premières législations spécifiquement dédiées aux mineurs – 1908 au Canada, 1912 en France et 1927 au Brésil. De premières brèches se sont ouvertes au cœur de cette philosophie réhabilitatrice aux accents paternalistes, quand s'est vue diffusée, à un niveau international, la thématique relative aux « droits de l'enfant » (Sudan, 1997). Si le légalisme des systèmes de justice des mineurs a alors été renforcé, il accompagnait la montée en charge d'une philosophie garantiste (Garapon, 1989) visant à limiter le pouvoir des experts en veillant au respect des procédures légales dans le traitement des jeunes déviants. Un changement de cap s'est produit, dans les années 1990, quand la focalisation sur le thème de « l'insécurité » a légitimé un renouvellement des interrogations sur ce qui constitue, d'un point de vue juridique, l'envers des droits : la responsabilité pénale des jeunes délinquants (Bailleau, Cartuyvels et de Fraene, 2009). Sur fond d'injonctions à la systématité des réponses apportées à toute forme « d'incivilités », s'est cristallisée – à l'échelle internationale (Muncie, 2008) – une philosophie punitive faisant de la délinquance juvénile un nouveau « problème en soi ».

Cette autonomisation – ou cette spécification⁴ – du problème de la délinquance juvénile s'est accompagnée de deux processus liés. Premier processus : la constitution et la diffusion de nouvelles « figures du risque » (Mary, 2001, p. 38), aux frontières relativement floues mais à l'efficacité politique et symbolique redoutable. Ainsi peut-on dire, pour reprendre les trois principaux espaces nationaux traités dans cet ouvrage, qu'à la figure québécoise des « jeunes de gangs de rue » répondent les figures, respectivement brésilienne et française, des « jeunes de favelas » et des « jeunes des cités ». Ces figures sont solidaires de processus de catégorisation, ou de typification, à tel point que l'usage même du vocable de « jeunes délinquants » renvoie de fait, implicitement, à une part spécifique de la « jeunesse », non seulement paupérisée et désaffiliée, mais le plus souvent masculine et racisée.⁵ On pourrait aussi ajouter qu'il s'agit d'une jeunesse « localisée », parce qu'associée à des espaces urbains spécifiques : les « cités » et les « favelas » dans les grandes villes françaises et brésiliennes, les « blocs » ou les « quartiers » à Montréal ou à Québec.

Si « la jeunesse n'est qu'un mot », pour reprendre les propos célèbres de Pierre Bourdieu (1978), soulignant par là l'hétérogénéité constitutive de ce groupe et les limites de toute lecture générationnelle du monde social, les perceptions publiques des jeunes semblent se cristalliser autour de deux figures bien distinctes : d'un côté, celle d'une jeunesse ordinaire, certes parfois turbulente, inquiétante (et inquiète), ou parfois même politisée (comme l'était la jeunesse québécoise du *Printemps érable*, en 2012), mais une jeunesse dont les désordres sont perçus comme transitoires et, aux yeux d'une partie du moins de la société, comme légitimes. De l'autre côté, celle d'une jeunesse menaçante, inscrite dans l'espace des classes populaires, mettant durablement en échec les instances traditionnelles de socialisation pour ne répondre – si l'on en croit de nombreuses interprétations politiques et médiatiques – qu'aux exigences normatives de la rue, du quartier ou du gang. Si cette seconde figure n'est pas nouvelle, sa perception s'est sensiblement modifiée et le fossé semble s'être creusé entre ces deux jeunesses. À la

représentation des déviances comme séquence prévisible et presque inévitable de la vie des jeunes (hommes le plus souvent) d'origine populaire – fracture dès lors relative et temporaire dans des trajectoires structurées par des devenirs professionnels et familiaux relativement stables et prévisibles – s'est substituée l'image de déviances ancrées, accompagnées de formes de violence incontrôlées, menant de la « petite délinquance » à la grande criminalité, ou, ultime menace de notre époque, aux « radicalisations » les plus terrifiantes.

Dé légitimation des sciences sociales

Deuxième processus : l'intensification des tensions qui entourent les savoirs en sciences humaines et sociales, et en particulier la délégitimation croissante des savoirs en sciences sociales. Rappelons ici les récents propos du premier ministre français Manuel Valls, tenus le 25 novembre 2015 à l'Assemblée nationale, appelant à lutter contre toute forme d'« excuse sociale, sociologique ou culturelle » à l'égard des auteurs – pour la plupart jeunes et français – des actes terroristes perpétrés en France une dizaine de jours plus tôt. Énoncée dès la fin des années 1980, aux États-Unis, par le journaliste et romancier libertarien Robert Biniditto, pour qui les sciences sociales constitueraient une « industrie de l'ex-

cuse » (Molénat, 2015), cette rhétorique de « l'excuse sociologique » n'est pas nouvelle. Déjà mobilisée en 1997 par le premier ministre français Lionel Jospin, elle peut être symétriquement interprétée comme une forme renouvelée d'anti-intellectualisme, reproduisant la confusion entre compréhension sociologique et justification morale (Lahire, 2016), et comme la mise en scène d'une posture de fermeté à l'égard de la délinquance et de toute forme de violence. Une mise en scène, partie prenante d'une rhétorique punitive, qui vient alors redoubler les critiques, en voie d'intensification depuis les années 1990 et exacerbées dans les contextes post-attentats, selon lesquelles les systèmes de justice pénale, et tout particulièrement les systèmes de justice des mineurs, entretiendraient des formes de « laxisme » axées autour de la « déresponsabilisation » des délinquants et des jeunes délinquants.

La diffusion de ces discours alimente la production d'un



Sage, 2008. Certains droits réservés

DOSSIER

« Ces éléments permettent non seulement de mettre au jour la relativité nationale des paradigmes dominants mais également de souligner les formes d'appropriation et d'hybridation, voire de contestation, dont ces paradigmes sont l'objet. »

« cadrage punitif » de la délinquance juvénile, qui lui-même accompagne une dépolitisation du regard sur la violence, qu'elle soit individuelle ou collective. Le chapitre de Valérie Sala-Pala (« Do riots matter ? Une ville après l'émeute », p. 205-217) décline les ressorts de ce processus au niveau local. En se penchant sur les conséquences d'une « émeute urbaine » qui survint dans un quartier populaire d'une commune de gauche de l'agglomération de Saint-Étienne, à la suite de la mort suspecte d'un jeune en garde à vue, l'auteure souligne le processus de dépolitisation des violences urbaines, stigmatisées « comme des manifestations illégitimes, apolitiques et déviantes, liées à une culture délinquante ou à l'éclosion de conflits entre communautés supposées revendiquer leur particularisme et incapables de s'intégrer dans la société française ». Si l'émeute a produit des effets, favorisant notamment le développement de certaines politiques publiques tournées vers le regain d'attractivité de la commune et la restauration de son « image », ces réponses consacrent, dans le même temps, la coupure entre les jeunes concernés et le personnel politique local (Masclat, 2003).

Cette délégitimation des sciences sociales s'exprime également, de manière différente quoique complémentaire, dans le champ académique. Au moyen d'une étude bibliométrique centrée sur la littérature en criminologie, en sociologie et en travail social, le chapitre de Karl Desmeules et Michel Parazelli (« Contrôler la délinquance à la source : une tendance nord-américaine », p. 41-58) met au jour la domination (presque) sans partage, en Amérique du Nord, d'une lecture « prédictive » de la prévention de la délinquance. Inspirée par différentes approches (biopsychologie, écologie du développement, éthologie ou criminologie appliquée), celle-ci se fonde sur la légitimité d'un paradigme positiviste qui renforce ce que les auteurs nomment – à la suite des réflexions de Pierre Paillé (2012) – une « épistémologie du contrôle ». Cette dernière s'oppose à une



Adrian Canning, 2014. Certains droits réservés

seconde approche de la prévention, minoritaire mais vivante, que les auteurs qualifient de « prévenante ». Également inspirée par différentes approches savantes (socio-anthropologie de l'adolescence, psychanalyse, théorie des mouvements sociaux), cette autre lecture s'appuie sur un paradigme compréhensif et une double épistémologie, « du sens » et « de l'action », aux antipodes du paradigme précédent.

C'est d'ailleurs en partie au nom de cette seconde lecture que de nombreux acteurs de la protection de l'enfance et de la jeunesse, en France, se sont élevés contre la publication par

l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), en 2005, d'un rapport intitulé *Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent*, qui préconisait notamment « le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle ». Quelques mois plus tard, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, proposait dans l'avant-projet de loi sur la prévention de la délinquance un « dépistage précoce des enfants présentant des troubles du comportement », finalement abandonné dans le texte voté en février 2007. Symbole des controverses qui entourent les savoirs, leur production, leurs usages et leur circulation internationale, la contestation d'ampleur qui s'est déployée en France, dirigée contre les nouveaux paramètres de la recherche nord-américaine, taxés de « comportementalisme », de « biologisme » ou de « néoscientisme positiviste » (Lafortune, 2007) et accusés de faire le jeu de la « frénésie sécuritaire » des élites politiques françaises (Mucchielli (dir.), 2008), a alors donné lieu à la constitution du collectif « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans », rapidement soutenu par de nombreux organismes, dont la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, le Syndicat national des psychologues, la Ligue des droits de l'homme, etc.

Regard sur les pratiques

Ces quelques éléments permettent non seulement de mettre au jour la relativité nationale des paradigmes dominants dans l'appréhension de la délinquance et de son « étiologie », mais également de souligner les formes d'appropriation et d'hybridation, voire de contestation, dont ces paradigmes sont l'objet. Reste dès lors à interroger, dans la continuité de cette observation, les effets du cadrage punitif sur les pratiques des principaux acteurs professionnels chargés du traitement quotidien des

jeunes délinquants. S'il a des effets très concrets, notamment en matière de production législative, on observe dans le même temps que ces acteurs professionnels, parties prenantes d'administrations qui disposent d'une histoire et d'une culture qui leur sont propres, conservent des capacités d'action qui leur permettent de faire vivre, y compris sous pression, des conceptions – et donc des cadrages – historiquement concurrents. Cette situation crée des configurations complexes où toute rupture, dans le champ politique et législatif, se confronte à des formes de continuité dans le champ administratif et professionnel, donnant lieu au déploiement de luttes de catégories, autour notamment d'une opposition structurante, déjà mentionnée plus haut, entre les catégories liées au thème de la jeunesse menacée, à éduquer et à protéger, et les catégories liées au thème de la jeunesse menaçante, qu'il faudrait réprimer et dont il faudrait se protéger.

Dans ce cadre, on pourrait défendre l'idée, assez facile, selon laquelle ces catégories se distribuent selon les acteurs de la chaîne de contrôle. D'un côté se trouverait l'institution policière, reproduisant dans son activité une conception punitive du traitement des déviances, et liée notamment à des politiques urbaines axées autour de la sécurité des rues et du maintien de l'ordre public, ce que montrent plusieurs chapitres dans l'ouvrage, en particulier celui de Céline Bellot et Marie-Ève Sylvestre (« Le contrôle policier des jeunes itinérants à Montréal : une atteinte aux droits fondamentaux », p. 165-179), et celui de Joana Vargas et Natasha Elbas Neri dans le contexte hautement répressif qu'est celui du Brésil (« Jeunes, police et "pacification" à Rio de Janeiro : *A History of Violence* », p. 181-192). De l'autre se trouveraient les institutions socioéducatives, au sein desquelles les acteurs professionnels – travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues ou psychoéducateurs – resteraient attachés à une conception éducative, ou réhabilitative, du traitement de la jeunesse. Si, dans une certaine mesure, une telle lecture peut se défendre, et cela d'autant plus facilement qu'elle tend à structurer les représentations que les acteurs des institutions socioéducatives se font de leur activité, elle a néanmoins le défaut de sous-estimer les reconfigu-

rations que connaissent les « conceptions éducatives » elles-mêmes, en proie à d'importantes transformations.

Notre propre chapitre (« Les centres éducatifs fermés n'ont-ils de "fermés" que le nom ? », p. 89-102), consacré au fonctionnement de dispositifs de placement créés en France en 2002 dans le cadre de la loi dite « Perben I », montre le rôle croissant joué par la contrainte – en particulier la contrainte pénale – dans les pratiques de traitement de la délinquance juvénile (voir aussi Sallée, 2016), ouvrant la voie à la prééminence controversée d'une conception éducative axée autour de l'impératif moral d'une « responsabilisation » des jeunes. Ce constat, avec d'autres, devrait nous inviter à réfléchir collectivement au rôle que pourraient jouer les sciences sociales pour peser de leurs analyses dans ces espaces de controverses. Peut-être l'une des pistes réalistes pourrait-elle consister, comme y invite Laurent Mucchielli dans la postface de l'ouvrage, à documenter « [les] marges, [les] expériences innovantes, voire un peu décalées », qu'elles viennent du monde socioéducatif, policier ou judiciaire, « et, lorsqu'elles le méritent, [à] valoriser ces autres façons de travailler avec les jeunes » (« Postface : convergences et suggestions », p. 235-238). Certes, ajoute-t-il, « il est probable que nombre de ces expériences innovantes disparaissent elles aussi actuellement, sous le coup des processus de standardisation et de formalisation à la fois budgétaires, organisationnels et intellectuels [...]. Mais c'est une raison de plus pour aller étudier ce qu'il en reste. »

Notes

1. Fabien Desage, Nicolas Sallée et Dominique Duprez (dir.), *Le contrôle des jeunes déviants*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015.
2. Les organisateurs en étaient Fabien Desage, Dominique Duprez et Adrien Jouan.
3. Fabien Desage et Nicolas Sallée, « Le contrôle forme les jeunes », p. 9-25.
4. Sur les tensions entre spécification et déspecification de la délinquance juvénile, nous renvoyons à nos propres travaux (Sallée, 2016, notamment le chapitre 2 : « La Justice à l'assaut de l'éducation »).
5. Le terme de « racisation » est ici entendu comme le processus social générique qui contribue à faire exister la catégorie de « race », et plus largement à naturaliser les propriétés d'un groupe social en fonction de ses caractéristiques biologiques et/ou culturelles présumées. Sur la « racisation » du contrôle policier des jeunes montréalais, autour d'une dichotomisation « noirs » / « non-noirs », voir l'étude de Christopher McAll et Léonel Bernard (2008). « À la porte du système pénal: la surreprésentation des jeunes noirs montréalais », *Revue du CREMIS*, 3, 1, p. 15-21.

tomisation « noirs » / « non-noirs », voir l'étude de Christopher McAll et Léonel Bernard (2008). « À la porte du système pénal: la surreprésentation des jeunes noirs montréalais », *Revue du CREMIS*, 3, 1, p. 15-21.

-
- Bailleau, Francis, Cartuyvels, Yves, De Fraene, Dominique, 2009 « La criminalisation des mineurs et le jeu des sanctions », *Déviante et Société*, 33 3, p. 255-269.
- Bourdieu, Pierre, 1978, « La jeunesse n'est qu'un mot », entretien avec Anne-Marie Métailié, dans *Les jeunes et le premier emploi*, Association des Âges, Paris, p. 520-530.
- Desage Fabien, Sallée Nicolas, Duprez Dominique (dir.), 2015, *Le contrôle des jeunes déviants*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Garapon, Antoine, 1989, « Modèle garantiste et modèle paternaliste dans les systèmes de justice des mineurs », *Actes. Les cahiers d'action juridique*, n° 66, p. 19-23.
- Lafortune, Denis, 2007, « Expliquer, dépister et traiter médicalement les troubles du comportement des enfants et des adolescents », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 2, p. 62-75.
- Lahire, Bernard, 2016, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte.
- Mary, Philippe, 2001, « Pénalité et gestion des risques : vers une justice "actuarielle" en Europe ? », *Déviante et société*, 25, 1, p. 33-51.
- Masclat, Olivier, 2003, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, La Dispute, Paris.
- Molénat Xavier, 2015, « La sociologie excuse-t-elle les terroristes ? », *Altercoplus.fr*, 1er décembre 2015, en ligne.
- Mucchielli Laurent (dir.), 2008, *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte.
- Muncie, John, 2008, « The 'Punitive Turn' in Juvenile Justice: Cultures of Control and Rights Compliance in Western Europe and the USA », *Youth Justice*, vol. 8, n° 2, p. 107-121.
- Niget, David, 2003, « Histoire d'une croisade civique : la mise en place de la "Cour des jeunes délinquants" de Montréal (1890-1920) », *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"*, n° 5, p. 133-170.
- Paillé, Pierre, 2012, « Repères pour un débat sur l'intervention précoce. Un survol de la diversité épistémologique en sciences humaines et sociales », *Nouvelles pratiques sociales*, n° 1, 2012, p. 84-89.
- Sallée Nicolas, 2016, *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, EHESS.
- Sudan Dimitri, 1997, « De l'enfant coupable au sujet de droits : changement des dispositifs de gestion de la délinquance juvénile (1820-1989) », *Déviante et Société*, vol. 21, n° 4, p. 383-399.

Visages et expériences des « NEET »

« J'aimerais que quelqu'un m'attende quelque part »

DOSSIER

Cécile Van de Velde

Professeure de sociologie
Université de Montréal

Chaire de recherche du
Canada sur les inégalités
sociales et les
parcours de vie

Membre du CREMIS



Astrid Westvang, 2014. Certains droits réservés

Qui se cache derrière les « NEET », appelés aussi « NEEF » en français, ces jeunes « ni en emploi, ni aux études, ni en formation » ? Cette catégorie a émergé depuis quelques années dans les statistiques publiques, avec pour objectif de compléter les indicateurs de chômage des jeunes (Furlong, 2007). Elle répondait initialement à une inquiétude suscitée par l'augmentation rapide, dans la plupart des sociétés occidentales, des jeunes adultes échappant aux radars statistiques, c'est-à-dire sans « occupation » sociale aisément identifiée et identifiable. S'ils ne sont pas là où on les attendrait *a priori*, à savoir soit en formation ou en emploi, où sont-ils ? Ce regroupement des

« sans », des « incasables », a rapidement été associé à un nouveau paradigme, celui des nouvelles « vulnérabilités » émergentes au sein des parcours de vie juvéniles (Cuzzocrea, 2014; Mascherini *et al.*, 2015).

Cette catégorie appelle une première déconstruction critique : elle rassemble différents états, souvent dynamiques et transitoires au sein des parcours de vie – chômage, congés parentaux, multiples formes d'inactivité non étudiante –, qu'elle fige sous le même libellé. Par sa structure additive et inversée, elle regroupe donc des populations par définition hétéroclites. Mais plus profondément, cette

DOSSIER



Alex Naud 2014. Certains droits réservés

catégorie est porteuse de normes et de représentations sociales spécifiques, qui révèlent en creux les nouvelles exigences pesant désormais sur cet âge de la vie. Si on mesure la proportion de jeunes sans occupation socialement attendue, c'est qu'à l'inverse, à cet âge-là, il faut désormais être « occupé ». En soi, cette catégorie porte une injonction à « être » quelque part, à avancer continuellement dans les voies socialement tracées de l'éducation et de l'intégration. On peut ainsi y lire l'extension, sur le temps de la jeunesse, de la pression néolibérale au projet, à l'occupation sociale, au temps productif et « utile ».

Reste que ce taux, certes abstrait et hétéroclite, connaît une augmentation sensible dans la plupart de nos sociétés, en particulier depuis 2012 (Carcillo *et al.*, 2015; Mascherini *et al.*, 2015). Au sein des débats publics et médiatiques, la catégorie des NEET s'incarne dans des figures dominantes particulièrement diversifiées d'une société à l'autre, par exemple celle des *hikikomori* au Japon – ces adolescents en retrait chez leurs parents, issus plutôt de milieux éduqués et favorisés (Fansten et Figueiredo, 2015) –, celle des chômeurs de longue durée et peu diplômés en Europe ou encore celle de jeunes décrocheurs vivant à la marge en Amérique du Nord. Au-delà de cette apparente hétérogénéité, de quoi cette aug-

mentation transversale est-elle le nom ? Un tel questionnement invite à interroger plus avant les multiples visages internationaux des « NEET » et à conduire une analyse sociologique des différentes expériences vécues de « retrait » présumé, afin de pouvoir déterminer à la fois leurs traits communs et leurs inégalités internes.

Dans cette intention, nous mobilisons une enquête comparative menée par récits de vie sur des jeunes âgés de 18 à 35 ans environ, sur un échantillon principalement urbain – l'enquête a été conduite à Madrid, Montréal, Santiago, Paris, ainsi que dans certaines de leurs banlieues – mais socialement élargi : il comprend, dans chacune de ces villes, à la fois des jeunes étudiants, des jeunes salariés et des jeunes dits « NEET », inscrits dans différentes formes de recherche d'emploi ou d'inactivité. Cette ouverture sociale permet d'interroger les spécificités éventuelles de leurs expériences comparativement aux autres jeunes adultes en forma-

traduit par différentes expériences d'ajustement – pauses ou arrêts, attentes ou recherches –, plus ou moins longues, et plus ou moins choisies. Ces expériences d'ajustement se clivent principalement selon deux variables : d'une part, l'horizon temporel dans lequel elles s'inscrivent – autrement dit leur durabilité –, et d'autre part, le rapport subjectif à ces expériences, vécues comme subies ou choisies. Par la combinaison de ces variables, nous distinguons ici trois types d'expériences de « NEET » : les « alternatives », les « suspensions » et les « impasses ».

Alternatives

Le premier type d'expérience s'apparente à une mise en marge durable et volontaire du « système » : cette expérience de bifurcation alternative se distingue d'abord par une volonté de sortir des parcours « typiques », pour un temps long et à durée indéterminée, sans perspective annoncée de retour. C'est ici la rhétorique du refus et du choix qui domine : les discours, souvent marqués par une forte réflexivité, expriment une critique très aigüe du système – capitaliste ou consumériste notamment – ainsi que des parcours sociaux imposés, et la volonté de prendre « une autre route », « un chemin de traverse », ou de construire « autre chose ». Elle s'associe souvent à la défense de valeurs propres, comme l'écologie ou la décroissance. Ces bifurcations volontaires peuvent prendre la forme d'un arrêt des études, d'un retrait de l'emploi ou d'une migration infranationale. Ces modes de vie s'incarnent dans des formes de logement particulières – allant du squat à la yourte, en passant par certaines occupations militantes ou certains modes de colocation –, et sont associés à une économie de la débrouille, du troc ou de la survie collective, se conjuguant souvent à un travail saisonnier. Dans notre échantillon, il s'agit d'une expérience minoritaire mais émergente, qui se retrouve principalement, mais pas exclusivement, chez des jeunes adultes issus des classes moyennes, et des individus ayant suivi au moins temporairement des études supérieures. Fortement assumées dans les discours, ces expériences de retrait sont codées comme une victoire du « soi » face à la pression sociale et éducative, face à l'impos-

tion ou en emploi, tout comme de faire émerger les principales lignes de différenciation internes. Les récits de vie marqués par une expérience passée d'inactivité ou de chômage ont également été analysés. Au final, plus d'une centaine de récits de vie sont concernés. Soulignons que cet échantillon ne se veut pas statistiquement représentatif de la catégorie des « NEET », et ne peut embrasser l'ensemble des situations potentielles qu'elle peut recouvrir – notamment en monde rural.

Or, de toutes ces expériences, un trait commun émerge : au-delà de leur irréductible hétérogénéité, elles renvoient fondamentalement aux tensions qui traversent les choix de vie contemporains, particulièrement aiguës pour ces jeunes générations. On peut y lire une contradiction croissante entre l'invitation néolibérale au projet continuellement renouvelé au sein de chemins de vie individualisés, et la difficulté à faire vivre ce « projet de soi » dans la compétition éducative et socio-professionnelle. Elle se

« L'ambivalence des discours entre le « subi » et le « choisi » révèle combien cette victoire est ambiguë »

DOSSIER

« Ces retraits temporels [...] nous révèlent en creux la difficile adéquation contemporaine entre l'injonction à un « projet d'être » et celle d'une insertion dans un marché du travail compétitif. »

sible jonction entre les aspirations personnelles et les contraintes du système marchand. Mais l'ambivalence des discours entre le « subi » et le « choisi » révèle aussi combien cette victoire est ambiguë, et que ce choix d'un mode de vie alternatif répond également à des épreuves antérieures vécues dans le système éducatif ou le marché du travail, qui se sont avérées des sources de frustration sociale et existentielle. La radicalité d'un chemin distinctif, « hors système », résonne alors comme une reprise en mains de son destin, comme la seule solution pour donner un « sens » à sa vie et la faire coïncider avec ses aspirations propres. Ce type de parcours constitue ainsi une réponse à l'adversité sociale et économique; dans notre échantillon, on le retrouve d'ailleurs de façon plus prégnante dans des contextes de crise économique comme en France et en Espagne, où il s'accompagne d'un discours critique sur la méritocratie scolaire et d'un refus des épreuves sociales imposées, associées à un « *parcours du combattant* ». Si aucune date de retour n'est envisagée, la sortie de ces modes de vie alternatifs semble se dessiner avec la perspective de la parentalité.

Suspensions

Un second type d'expérience correspond davantage à un retrait transitoire des occupations socialement attendues – formation ou emploi –, avec l'objectif de se réengager, à court ou moyen terme, dans une autre occupation sociale. C'est alors la rhétorique d'une « *pause* » ou d'une « *transition* » qui domine, présentée comme nécessaire à un changement de vie. Cette phase est supposée maîtrisable et circonscrite dans le temps, telle une suspension ponctuelle au sein d'un parcours d'occupations sociales continues. Il s'agit en quelque sorte d'un moment d'indétermination à durée déterminée. Majoritaire dans notre échantillon – et ce, dans chacune des villes où se déroulait l'étude –, ce type d'expérience englobe bien entendu la recherche d'un nouvel emploi, du moins en ses débuts, moment considéré alors

comme transitoire, bientôt clôturé par la perspective espérée d'une occupation future. Mais il comprend également tout un panel d'autres expériences d'inactivité, à l'initiative de l'individu : arrêt temporaire des études ou de l'emploi pour congé parental, voyage d'un an ou de quelques mois, engagement dans une activité bénévole, ou encore prise d'un temps de retrait chez soi ou chez ses parents, etc. L'expérience est codée alors comme un temps de suspension indispensable à la formulation et à la reformulation des projets de vie. Dans une rhétorique ici aussi très ambivalente entre le « subi » et le « choisi », il s'agit de mettre sa vie socio-professionnelle en pointillés, de s'offrir une respiration comme réponse à la violence de l'exposition sociale et à la pression d'une mobilité toujours renouvelée. L'objectif affiché est alors de « *faire le plein de soi* », de prendre le « *temps de vivre* », de reconstituer ses forces avant de reprendre la route, le temps d'une conversion ou d'une reconversion. Souvent pris à l'issue d'une période d'intense activité dans les études ou sur le marché du travail, ce temps d'ajustement se voit principalement marqué par trois étapes : se reconstituer, se redéfinir, puis se convertir. Elle correspond en quelque sorte à un temps d'ajustement entre ses aspirations personnelles et les exigences du système éducatif et du marché du travail, dans le but explicite de pouvoir à nouveau s'exposer dans la compétition sociale, de mieux cibler un emploi, un choix, une conversion ou une reconversion sociale. Ces retraits temporels, entrepris dans le but de se renouveler face à une pression continue, nous révèlent en creux la difficile adéquation contemporaine entre l'injonction à un « *projet d'être* » et celle d'une insertion dans un marché du travail compétitif.

Impasses

Enfin, un dernier type d'expérience est celui du retrait apparent se déployant dans la durée, lorsqu'une phase d'attente prolongée se mue en trajectoire d'enlisement et d'impasse so-

ciale subie. Des trois types d'expérience, c'est celui qui renvoie le plus directement à la vulnérabilité sociale. C'est ici beaucoup plus clairement la rhétorique du non-choix qui domine, que ce soit face à un désajustement durable vis-à-vis du marché ou du système scolaire, face à des aspirations non comblées, ou tout simplement face à la difficulté de définir un projet d'études ou d'emploi. Ces expériences portent la marque contemporaine de la « déprise », c'est-à-dire d'une expérience de perte de souveraineté sur sa vie, mettant fortement à l'épreuve l'estime de soi. Chez ces individus souvent brûlés par des expériences d'attente ou de précarité douloureuses, on observe alors une forte intériorisation individuelle de l'échec, perceptible dans un discours d'incapacité face à la compétition éducative ou professionnelle.

Ces trajectoires tendent à induire un processus d'enfermement social dans un isolement protecteur, afin d'éviter une exposition jugée trop difficile à des démarches de retour en formation ou à l'emploi. Là aussi, elles peuvent recouvrir une variété de profils et de parcours sociaux, allant d'un maintien prolongé chez les parents à des situations d'itinérance. Dans notre échantillon, les parcours de cohabitation durable avec les parents se retrouvent majori-

tairement chez les non-diplômés, mais on les observe également chez des diplômés âgés d'une trentaine d'années ou plus, en recherche prolongée d'emploi, notamment à Paris et Madrid. Ces phases de parcours sont alors associées, dans les récits de vie, à des « *temps morts* », teintés de découragement. Si la famille permet un filet de sécurité relatif, elle n'empêche pas un sentiment aigu de solitude sociale, et accentue le sentiment d'échec individuel. Chez des individus émancipés de leur famille ou en situation de rupture familiale, les problématiques saillantes sont celles du surendettement et de l'insécurité alimentaire, sur fond de parentalité précoce : une partie de l'inactivité féminine comptabilisée dans la catégorie « NEET » est effectivement composée de jeunes mères isolées (Carcillo *et al.*, 2015). Dans la plupart des cas, le rapport au temps individuel et collectif devient marqué par une incertitude radicalisée quant à l'avenir, et une forme d'enfermement dans le présent. On peut s'interroger sur les conséquences politiques et citoyennes de ces formes de vulnérabilité durable : les récits de vie montrent qu'elles peuvent se traduire, chez certains jeunes adultes, par un processus de *désadhésion* sociale. Celui-ci se caractérise par une dissociation entre le « soi » et la « société », un sentiment de ne pas être représenté, et une forme accentuée de



Vistavision, 2014. Certains droits réservés

défiante vis-à-vis du politique, susceptible d'induire une sensibilité extrême envers les discours populistes.

Parcours en tension

« Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part » : dans ses formes les plus vulnérables, le phénomène « NEET » nous dévoile, par l'extrême, l'expérience moderne du temps en régime néolibéral. Car au fond, alors même que la société ne les attend pas toujours, ils se doivent d'être « occupés » socialement. Le phénomène « NEET » renvoie ainsi aux tensions existentielles qui émergent actuellement dans la conduite des vies, avec, d'un côté, des normes sociales porteuses d'une invitation au « projet » permanent et au « devenir soi », mais, de l'autre, des conditions socio-économiques qui rendent ces aspirations particulièrement difficiles à réaliser. Derrière les « NEET » se dessine la difficulté du travail d'ajustement individuel – plus ou moins aisé, plus ou moins long – entre la construction d'un soi et la construction d'une place sociale : en ces temps de récession ou de croissance ralentie, la mise en coïncidence des aspirations individuelles et des places sociales devient de plus en plus ardue, alors même que ce travail d'ajustement est à la charge de l'individu. Au fond, cette catégorie des « NEET » nous en dit davantage des tensions sociales qui marquent aujourd'hui nos parcours de vie, que des jeunes adultes eux-mêmes.

Carcillo, S. *et al.*, « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 164, Paris, Publications de l'OCDE, 2015.

Cuzzocrea V., « La catégorie des Neet : quel avenir? », in Conseil de l'Europe, *Points de vue sur la jeunesse, 2020, quelles perspectives*, Conseil de l'Europe, 2014, pp.73-87.

Fansten M., Figueiredo C., « Parcours de hikikomori et typologie du retrait », *Adolescence*, v.33, n.3, 2015, pp. 603-612.

Furlong A., « The zone of precarity and discourses of vulnerability : NEET in the UK », *The Journal of Social Sciences and Humanities* , n. 381, 2007, pp. 101-121.

Mascherini M., Ludwinek A., Ledermaier S., *Social inclusion of young people*, Eurofound Publications, Septembre 2015, 146 pages.

Scarpetta, S., Sonnet, A. and Manfredi, T., « Rising Youth Unemployment During the Crisis: How to Prevent Negative Long-term Consequences on a Generation? », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, 106, OECD Publishing, 2010.

Quand évolution rime
avec évaluation

Le Groupe d'intervention alternative par les pairs

DOSSIER



Watje1.1., 2007. Certains droits réservés

Jacinthe Rivard

Ph.D., École de travail
social,
Université de Montréal.

Geneviève Boyer-Legault

Coordonnatrice du Groupe
d'intervention alternative
par les pairs (GIAP)

Marianne Désilets-
Tremblay

Paire-aidante, Groupe d'in-
tervention alternative par
les pairs (GIAP)

« C'est dans la rue que ça se passe », Le *Projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal*, le *Collectif d'intervention par les pairs*, le *Groupe d'intervention alternative par les pairs*¹ (GIAP), sont autant de dénominations qui signent, au fil des ans, l'évolution d'un groupe d'intervention qui s'intéresse aux jeunes en situation de précarité et à la prévention des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS). Mettant en avant un modèle partenarial, novateur et pérenne, le GIAP a souligné, en février dernier, ses vingt ans de travail continu à faire reconnaître ces jeunes comme des personnes à part entière. Vingt ans d'implication et presque autant à faire l'objet d'évaluations. Le présent article veut poser un regard rétrospectif et partagé sur ces vingt années, en accordant une importance

particulière aux moments-clés qui se sont révélés en cours d'évaluation.

On verra d'abord la généalogie du GIAP et les conditions de son apparition dans l'univers des « jeunes de la rue ». Suivront une présentation des stratégies d'évaluation privilégiées, puis une analyse des résultats des diverses évaluations dont le GIAP a fait l'objet, symbolisés autour du « paradigme du relais ». L'article se termine sur une discussion relative à la question de la reconnaissance : de soi; de l'autre; et de l'alternatif. Enfin, nous examinerons les intérêts de recourir à une évaluation externe et les enjeux et les perspectives qu'une telle activité peut faire émerger, tant pour le demandeur, les évaluateurs, et le processus évaluatif en soi.

Généalogie

Il y a douze ans de cela, je n'aurais jamais voulu accéder à un service de santé. De toute façon je savais que j'allais être mal reçue. Il aura fallu une paire-aidante pour me montrer la porte du CLSC des jeunes de la rue et pour me sentir en confiance avec des infirmières et des médecins.

Paire-aidante du GIAP

Le GIAP, c'est une équipe de pairs-aidants qui s'appuient sur leurs savoirs expérientiels puisés dans le milieu de la rue et sur une approche globale de la santé. Les pairs-aidants vont à la rencontre des jeunes en situation de

grande précarité afin de bâtir des relations de confiance et soutenir le développement de l'estime de soi et de l'affirmation. Respect, *empowerment*, humanisme et réduction des méfaits sont les valeurs fondamentales mises en avant. Le GIAP, c'est aussi le regroupement de six ressources partenaires – communautaires et institutionnelles² – qui interviennent déjà auprès des jeunes et qui contribuent à la mission du groupe, soit la prévention de la transmission du VIH, du VHC et des autres ITSS, ainsi que la réduction des méfaits liés à la consommation et au mode de vie de la rue. Chaque ressource accueille un pair-aidant au sein de son équipe, dégage un intervenant pour soutenir son intégration et s'implique dans les différentes instances du GIAP. Considérant ses valeurs, le travail de prévention réalisé par le GIAP se situe bien souvent en amont de sa mission.

Pour comprendre l'évolution du GIAP, il faut replonger dans son histoire et dans le contexte du centre-ville montréalais des années 1990. Les « jeunes de la rue » y sont alors en nombre grandissant et de plus en plus jeunes, la consommation de drogues par injection fait rage et le VIH fait des ravages (Mercier et al., 1996; Otis, 1992; Roy, 1996). Pour certains auteurs, les liens de confiance qui existent entre ces jeunes participent à créer un faux sentiment de sécurité et d'invincibilité, les amenant à minimiser l'importance de se protéger du VIH et des ITSS (Mercier et al., 1996). Malgré les efforts des équipes de la santé publique, on peine à rejoindre ces jeunes, qui se méfient des services de santé et de leurs professionnels. Ce sont pourtant ces mêmes valeurs du milieu qui vont permettre un rapprochement, en offrant un terrain fertile au développement de l'intervention par les pairs : entraide, soutien, affirmation de soi et mode de vie collectif de la culture punk jetteront les bases de la construction d'une approche d'intervention alternative par les pairs. À ces valeurs s'ajoute l'information que « plusieurs jeunes aspirent [...], un jour, à faire du travail de rue » (Bellot et al., 2006 : 23).

Ayant fait ces constats, des intervenants de la Clinique des jeunes Saint-Denis du CLSC Centre-Ville³ développent, en 1993, un projet



Alex Naud. 2014. Certains droits réservés

dit « pré-expérimental » intitulé « *C'est dans la rue que ça se passe* », qui s'est poursuivi jusqu'en 1995. Ce projet, redéfini dans son fonctionnement, est devenu « *L'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal* ». Cette formule s'est maintenue jusqu'en 2005, moment où – pour son 10^e anniversaire – les acteurs décident de se constituer en collectif, le « *Collectif d'intervention par les pairs* », qui place formellement les pairs-aidants au cœur du projet. Enfin, c'est en 2009 que le projet soulignera davantage la dimension alternative, en adoptant le nom qu'on lui connaît aujourd'hui : le *GIAP*.

Le *GIAP* aura fait l'objet de deux recherches évaluatives majeures, en 1995-1996 (Mercier, Fortier et Cordova, 1996) et en 2002-2004 (Bellot, Rivard, Mercier et al., 2006). Puis, bénéficiant de subventions qui encouragent l'évaluation et d'une longue tradition de rapports d'activités, le groupe a développé ce qu'il serait convenu d'appeler une « culture de l'évaluation », illustration exemplaire d'un partenariat fructueux entre la recherche et le terrain.⁴ C'est donc en nous appuyant sur les processus et les résultats des diverses évaluations du modèle d'intervention par les pairs que nous examinons, dans ce qui suit, son cheminement.

Transformations

Avec la gentrification et la répression policière, le milieu de la rue a beaucoup changé depuis les dernières années. Mais ce n'est pas parce que les jeunes sont majoritairement en appartement, en dehors du centre-ville, qu'ils ne sont pas en situation précaire. Je crains d'ailleurs que ça ait créé l'isolement de certains et qu'il faudrait davantage mettre de l'avant «l'approche pairs» pour aller chercher les jeunes dans leurs milieux.

Paire-aidante du *GIAP*

On a bien documenté, depuis une dizaine d'années, la transformation à plusieurs égards du profil des « jeunes de la rue » qui utilisent les ressources (Aubry, 2012). En dépit d'une précarité socio-économique et d'une désaffiliation sociale toujours présentes, les modes de survie et d'adaptation ont changé, rendant les jeunes de moins en moins visibles dans la rue. Des valeurs plus individualistes ont pris le pas sur les valeurs d'entraide et de solidarité, et pour cause, les parcours des jeunes sont plus éclatés et hétéroclites qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans. Ainsi, aux jeunes placés en centres jeunesse et à ceux de milieux familiaux marqués par la négligence, la violence et l'abus, s'ajoutent maintenant des jeunes issus de l'immigration, souvent sans statut et donc sans couverture médicale. Certains d'entre eux se questionnent quant à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, sont rejetés par leur famille et présentent des problématiques de santé mentale qui les empêchent d'exploiter leur plein potentiel, de surcroît dans les systèmes, parfois rigides, de l'école traditionnelle. Dans un tel contexte, le *GIAP* s'est ajusté, visant à rester proche de la réalité des jeunes. Un nouveau partenaire – Médecins du Monde – impliqué auprès des migrants à statut précaire, a rejoint l'équipe. Des collaborations avec des ressources destinées aux jeunes LGBTQ⁵ ont été développées et les pairs-aidants se sont davantage investis dans différentes initiatives relatives à la santé mentale des jeunes. C'est ici également que le terme « jeunes de la rue » a été abandonné, pour adopter plus largement l'idée de rejoindre les jeunes en situation de grande précarité.

« entraide, soutien, affirmation de soi et mode de vie collectif de la culture punk jetteront les bases de la construction d'une approche d'intervention alternative par les pairs. »

« *Le paradigme du relais, c'est l'entraide ou le lien que les pairs-aidants établissent entre le monde social des jeunes de la rue et celui de l'intervention socio-sanitaire* »

L'équilibre

Les chercheurs impliqués dans l'évaluation ont été des témoins privilégiés de ces transformations et des enjeux qui ont traversé l'histoire du GIAP. Par sa nature même, le GIAP était appelé à évoluer avec son milieu, celui des jeunes qu'il veut rejoindre et l'environnement sociopolitique du moment. Les recherches évaluatives ont mis en lumière deux caractéristiques symbolisant le modèle dans son ensemble : son affiliation à un « paradigme du relais »; et sa capacité d'évoluer sur un « fil de fer ».

Le paradigme du relais, c'est l'entraide ou le lien que les pairs-aidants établissent entre le monde social des jeunes de la rue et celui de l'intervention sociosanitaire, revêtant le rôle de « passeurs d'informations, d'attitudes, de valeurs et de comportements » (Bellot, 2006 : 33). Cela, non seulement avec les jeunes mais aussi auprès d'un public plus large : organismes partenaires, quartiers où ils interviennent, étudiants auxquels ils s'adressent lors de présentations, voire même bailleurs de fonds. Plusieurs enjeux relèvent de ce paradigme et le principal est sans doute celui de la reconnaissance : le GIAP peut-il agir de façon autonome ? S'agit-il d'un travail d'intervention ou de liaison ? Peut-il agir sur les questions du VIH, des ITSS et « faire une différence » ? Plus récemment, l'allure punk des pairs-aidants rejoint-elle les jeunes en situation de précarité aux origines multiethniques ? Ces questions et bien d'autres ont traversé l'histoire du GIAP et elles se posent encore aujourd'hui, avec plus ou moins d'acuité, pour la plupart des acteurs du GIAP. Si elles déstabilisent, elles contribuent aussi, paradoxalement, à renforcer la dynamique du groupe, à modifier les critères de sélection et à soutenir un choix judicieux de formations, qui permettront aux pairs-aidants de transmettre un message clair, uniforme, intégré, partagé, quoique toujours personnalisé.

Au paradigme du relais s'arrime aussi la question du partenariat. Mercier *et al.* (1996 : 113) soulignent le caractère novateur et les retombées positives de la réunion, autour d'une même table, des acteurs d'un projet de prévention et ceux de diverses ressources communau-

taires et publiques déjà impliquées auprès des jeunes de la rue. Cette action concertée a généré des échanges fructueux, plus précisément en ce qui a trait à la prévention du VIH et des ITSS et aux réflexions qui s'imposent pour que chaque acteur – et non seulement les pairs-aidants – soit un agent de changement auprès des jeunes. Cette expérience de partenariat est devenue « un espace important de concertation entre les organismes qui répondaient aux besoins de base des jeunes : un lieu de partage des interventions » (Biron, 2016)⁶.

Ainsi le relais, incarné par les pairs-aidants, concerne également tous les niveaux d'interaction du GIAP et tous ses acteurs immédiats, par exemple les jeunes eux-mêmes qui échangent entre eux des informations; ou indirects, par la multiplication des activités de sensibilisation auprès d'un public plus vaste. Bien arrimés à ce paradigme, les acteurs du GIAP, et plus particulièrement les pairs-aidants, ont développé des aptitudes à créer du lien, entre des univers qui n'avaient pas l'habitude de se fréquenter (Bellot *et al.*, 2006; Greissler, 2007). Transformés ainsi en fildeféristes, dans un équilibre toujours à reconquérir, ces acteurs parviennent, à force de persévérance et en dépit des difficultés et des obstacles, à créer une sorte d'équilibre entre le monde conventionnel et le monde marginal, entre l'alternatif et le classique, pour en faire des mondes qui « ne sont plus en opposition mais en évolution, s'influençant l'un et l'autre, parties et produits d'un



Alex Naud, 2014. Certains droits réservés

continuum paradigmatique » (Rivard, 2008 : 290), au service des jeunes en situation de grande précarité. Tous y ont à gagner et chaque année, les mêmes acteurs redisent leur attachement à ce modèle.

Reconnaissance

Toute ma vie j'ai milité pour défendre mes droits. Aujourd'hui, toutes ces manifestations me semblent si futiles... Au GIAP j'ai vraiment le pouvoir de me faire entendre et de faire bouger les choses!

Paire-aidante du GIAP

Les pratiques d'intervention et les démarches d'évaluation successives du GIAP et des pairs-aidants sont, en quelque sorte des quêtes continues de reconnaissance et le modèle du relais ne pourrait s'opérationnaliser en dehors de ce cadre.

D'abord, il y a la reconnaissance et la valorisation des trajectoires des jeunes, chacune étant unique, avec ses expériences qui généralement ne sont ni bonnes, ni mauvaises, mais quelque part entre les deux, selon les apprentissages qu'on parvient à en tirer. Pour les jeunes, cette quête de reconnaissance de soi vient parallèlement à une démarche de réconciliation avec une vie parfois difficile et plus particulièrement avec le regard que posent au quotidien les politiques, les institutions et les professionnels, sur cette vie pas banale. Au GIAP, on prend acte de cette quête de reconnaissance en offrant une tribune d'expression à ceux qui en sont privés, en veillant sur la défense des intérêts des laissés-pour-compte et en soutenant un engagement social ferme en faveur d'une société plus juste.

Ensuite, il y a la reconnaissance et la valorisation de la différence, des différences. Il ne s'agit pas ici de « faire avec » l'autre, mais bien d'une volonté d'aller vers l'autre, de se confronter à ses valeurs, d'accepter de repenser ses façons de faire : « You got to look outside your eyes, you got to think outside your brain, you got to walk outside your life » (Difranco, 1993). Cette reconnaissance de l'apport positif de l'Autre et de ses différences a marqué l'histoire du GIAP. Or, ici, la volonté d'aller vers l'autre ne suffit pas. La notion d'altérité sous-tend aussi un engagement et commande l'agir. C'est, en effet, dans *l'interaction* que la reconnaissance de soi et de l'autre prendront tout leur sens, parce que « le voyage vers l'étranger, au sens géographique et humain du terme, est toujours double, car il nous ramène à notre propre intériorité » (Université du Littoral, 2015). Dans ce sens, le GIAP amorcera, au cours de l'année 2016-2017, un processus de recherche-action visant à renforcer les capacités du groupe à rejoindre les plus inaccessibles.

Enfin, le GIAP, c'est aussi une approche qui préconise un « autrement », qui remet en question les logiques dominantes. L'approche d'intervention *alternative* du GIAP, c'est la valorisation de savoirs variés, qu'ils soient professionnels ou expérientiels (Godrie, 2015) et la reconnaissance de leur complémentarité. C'est aussi une histoire de revendications, celle du droit d'être et d'exister en dehors de certaines

normes socialement imposées, du droit de dire le poids du regard des autres sur soi et du droit à des services qui répondent à des besoins changeants. Un lieu de revendications de droits, oui, mais d'exercice de devoirs aussi ! Les pairs-aidants sont investis d'une responsabilité d'engagement et d'entraide envers l'Autre, leur pair, celui ou celle qui leur rappelle leur propre passé récent. Dans un échange mutuel de reconnaissance, ces jeunes trouvent encouragement et soutien à la connaissance de soi et à l'estime de soi.

Un modèle transposable

Nous n'avons fait ici qu'un rapide survol d'une trajectoire pas banale, celle d'un groupe d'intervention alternative, qui met au service des jeunes en situation de précarité les savoirs expérimentiels de leurs pairs.

Toutes les histoires de collaboration ne sont pas aussi pérennes et toutes n'ont pas gardé des traces des moments-clés de leur cheminement. En plus des traditionnelles évaluations

annuelles menées par différents acteurs externes, soulignons que toutes les personnes qui ont coordonné le projet ont accordé une grande importance à la documentation des actions déployées et à la diffusion des résultats de l'intervention. S'il est vrai qu'une évaluation participative crée des conditions favorables à une démarche réflexive chez les acteurs du terrain, une telle démarche a aussi des échos chez les chercheurs, en générant idées et questionnements, qui viennent influencer leur posture, leurs choix de terrains, leurs approches et leurs stratégies de recherche. C'est là une autre illustration du paradigme du relais.

Cela fait du GIAP un modèle documenté, riche et transposable - avec les ajustements qui s'imposent - à d'autres milieux, voire à d'autres populations. C'est d'ailleurs l'une des réflexions qui ont émergé d'un tout premier *Forum sur l'intervention par les pairs*, organisé par le GIAP au mois de février 2016 et qui réunissait plusieurs groupes, organismes et acteurs qui souscrivent au modèle d'intervention par les pairs ou qui s'y intéressent. Le GIAP



Rodrigo Basaure, 2007. Certains droits réservés

veut multiplier les collaborations, réfléchir à plusieurs et partager le résultat de ces échanges.

S'il est vrai qu'à une époque il fut considéré comme novateur, il faut reconnaître que le modèle d'intervention par les pairs se multiplie aujourd'hui aux quatre coins du monde, adopté par de nombreuses disciplines et répondant à autant de problématiques. Pourtant, ce qu'il met en avant n'a rien de novateur : l'entraide n'est-elle pas un concept vieux comme le monde ?

Notes

1. Dans ce texte, nous ne faisons pas de distinction entre pair et pair-aidant.
2. La nature même d'un projet imposant la stratégie évaluative à privilégier (Miles et Huberman, 2003), toutes celles dont le GIAP a fait l'objet ont favorisé des méthodologies souples, aux orientations formatives et participatives. Les données s'avèrent souvent mixtes (quantitatives et qualitatives), soit chiffrées (jeunes rejoins, âge, activités réalisées, formations reçues, etc.) et descriptives (perception des effets du GIAP par/sur les jeunes, les pairs, les partenaires, etc.). Ainsi, plusieurs démarches évaluatives ont eu recours aux entrevues individuelles et la plupart aux entretiens de groupe (*focus group*). Mercier et al. (1996) ont proposé plusieurs outils de collecte d'informations, dont un questionnaire sur les connaissances, attitudes et comportements et un journal de bord. Bellot et al. (2006), quant à eux, ont réalisé une enquête de notoriété et exploité les outils de collecte de données instaurés par leurs prédécesseurs et aujourd'hui, toujours utilisés par les acteurs du GIAP.
3. Certains organismes se sont impliqués sur une longue période, dès la naissance du projet, d'autres ont participé pendant quelques années puis se sont retirés, essentiellement pour des raisons relatives à la place du pair dans le projet. Les organismes partenaires actuels sont : CACTUS Montréal; Plein Milieu; CLSC des Faubourgs; Unité d'intervention mobile L'Anonyme; et Médecins du Monde.
4. Le 1^{er} avril 1996, le CLSC Centre-Ville est devenu le CLSC des Faubourgs, à la suite de la fusion avec le CLSC Centre-Sud, pour faire partie plus tard du CSSS Jeanne-Mance, puis, en 2015, du CIUSSS du Centre-sud-de-l'Île de Montréal.
5. Le sigle LGBTQ réfère aux personnes s'identifiant comme lesbiennes, gais, bisexuelLES, transgenres et queers.
6. Information transmise lors d'un échange informel entre Lucie Biron, l'une des responsables du projet et Julie Leblanc, au cours des périodes d'expérimentation et d'implantation.

nouvelles vulnérabilités ? Presses de l'Université du Québec, Montréal, 173-202.

- Bellot, C., Rivard, J., Greissler, E. (2010). « L'intervention par les pairs : un outil pour soutenir la sortie de rue », *Criminologie*, 43(1), p. 171-198.
- Bellot C., Rivard J., Mercier C., Fortier J., Noël V., Cimon M.-N. (2006). *Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : une contribution majeure à la prévention*, Rapport de recherche au FQRSC, Collectif des Pairs, Montréal. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/267551456_Le_projet_d'intervention_par_le_s_pairs_aupres_des_jeunes_de_la_rue_du_centre-ville_de_Montreal_une_contribution_majeure_a_la_prevention
- Difranco, A. (1993). « Willing To Fight ». Dans *Puddle Dive*. [album CD] Buffalo, NY: Righteous Babes Records.
- Greissler, E. (2007). *Entre marginalité et conformité : la construction identitaire des jeunes de la rue*. Mémoire de maîtrise, École de travail social, Université de Montréal.
- Godrie, B. (2015). *Savoirs d'expérience et savoirs professionnels : un projet expérimental dans le champ de la santé mentale*. Thèse de doctorat. Département de sociologie, Faculté des Arts et Sciences, Université de Montréal.
- Mercier, C., Fortier, J. et J. Cordova (1996). *L'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal*. Rapport remis à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Montréal, CLSC des Faubourgs, et Hôpital Douglas.
- Otis, J. (1992). *Étude des déterminants psychosociaux des comportements sexuels sécuritaires des adolescents et adolescentes fréquentant les organismes communautaires du territoire du département de santé communautaire de l'hôpital Charles Lemoyne*. Document synthèse à l'intention des intervenants. Université du Québec à Montréal pour le DSC de l'Hôpital Charles Lemoyne dans le cadre du programme de prévention MTS-SIDA.
- Parazelli, M. (2003). « La marginalité serait-elle normale ? », dans V. Rousseau (Dir.) *Indiscipline et marginalité*. Actes du colloque, Montréal, Société des arts indisciplinés, 67-87.
- Rivard, J. (2007). *Le mouvement paradigmatique autour du phénomène des jeunes qui vivent des difficultés : l'exemple du programme Cirque du Monde*. Thèse de doctorat, Sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Roy, E., Haley, N., Boivin, J.-F., Frappier, J.-Y., Claessens, C. (1996) *Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence*. Rapport final, Montréal : Unité de santé publique (Groupe de recherche sur les jeunes de la rue et l'infection au VIH). RRSSM-C.
- Université du Littoral (2015). *Perceptions de l'altérité*. Journée d'études Jeunes Chercheurs [appel à contribution]. Fabula. La recherche en littérature. Dunkerque.

*« C'est aussi une
histoire de
revendications, celle du
droit d'être et d'exister
en dehors de certaines
normes socialement
imposées, du droit de
dire le poids du regard
des autres sur soi »*

Aubry, S. (2012). *Jeunes à risque: situation et caractéristiques des jeunes du Plateau Mont-Royal*.

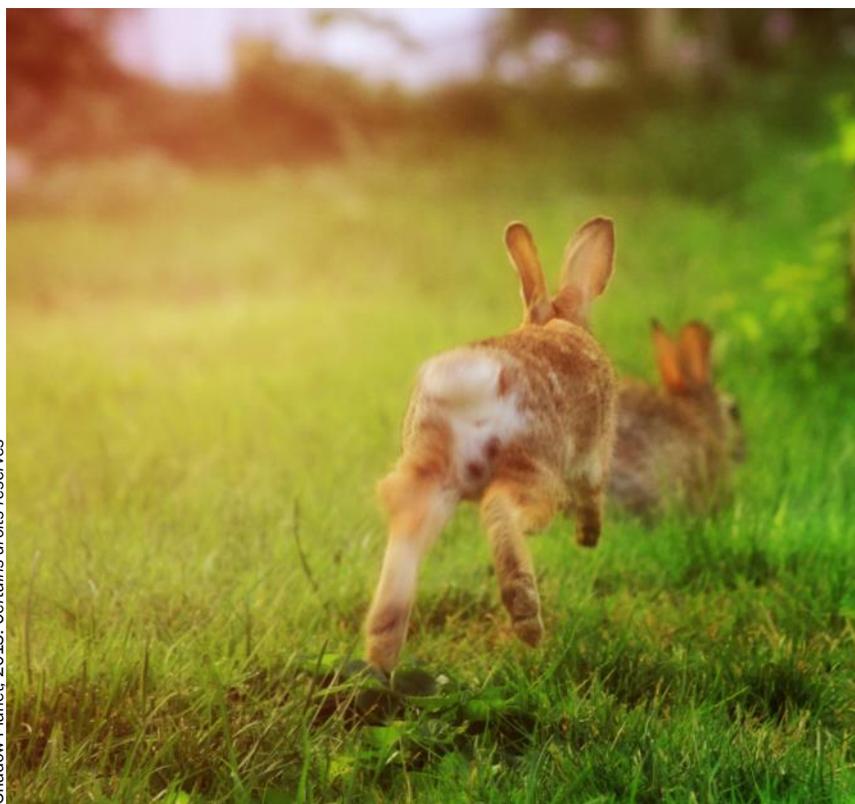
Rapport d'étude. Montréal, Québec : Plein Milieu.

Bellot, C., Rivard J. (2007). « L'intervention par les pairs : un enjeu pour la reconnaissance », dans E. Baillergeau et C. Bellot, *Transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des*

17^{ème} Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations du CREMIS, Bruxelles 2016¹

Des murs et des brèches

HORIZONS



Shadow Planet, 2013. Certains droits réservés

Au cœur des inégalités sociales et de la « Fabrique des pauvres » se trouvent des obstacles et barrières relevant de l'accès à l'éducation, au logement, au travail, à la justice, à la santé, à un revenu décent, entre autres choses. Comment expliquer ces obstacles et barrières ? Comment les surmonter ? Jusqu'à quel point peut-on identifier des rapports sociaux qui sont producteurs de ces inégalités et de la pauvreté aux différents moments de la vie ? En quoi consistent-ils ? Le dix-septième *Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations* du CREMIS a été organisé à Bruxelles au mois de mars 2016, en collaboration avec *Le Forum Bruxelles contre les inégalités*. Ce dix-septième atelier a été fondé sur le partage des pratiques développées

par les participants qui visent à enrayer la «Fabrique des pauvres», en comprenant mieux la fabrique comme telle et en ouvrant des brèches qui peuvent nous amener ailleurs.

Depuis 2003, les ateliers internationaux du CREMIS mettent en contact et en tension des mondes qui souvent ne se rencontrent pas : chercheurs, intervenants sociaux et de la santé, représentants des populations concernées, militants, élus et autres. Les participants sont issus de milieux et de groupes d'âge différents et possèdent autant des savoirs d'expérience de vie et d'intervention que des savoirs fondés sur des pratiques de gestion et de recherche. Le choc des cultures, des façons de faire, des langages et des spécialisations peut ouvrir des brèches surprenantes dans les manières de penser et d'agir. Les participants mettent en commun leurs engagements et leurs savoirs accumulés pour faire avancer les connaissances sur les inégalités et la pauvreté et échanger sur les pratiques existantes ou à inventer permettant de contrer leurs effets ou de les réduire. Ces savoirs sont mis en commun lors d'une semaine de séances de travail intensives. L'atelier débouche sur une journée publique d'échanges et de délibération à la fin de la semaine.

À Bruxelles, cette journée publique de clôture à la Maison du peuple à Saint-Gilles a pris la forme d'un tribunal populaire des droits de la personne, réunissant 150 personnes de la région bruxelloise et animé par les membres québécois et belges de l'atelier. Les personnes présentes ont été invitées à délibérer sur les pratiques présentées en tant que «brèches» possibles dans les «murs» de la Fabrique des inégalités: brèches en termes de travail de terrain, d'orientations institutionnelles, de pratiques de recherche. Les quatre murs de la fabrique identifiés pendant la semaine – l'étiquetage des populations, les conditions matérielles de vie, les contraintes imposées aux intervenants, les rapports sociaux inégalitaires – ont été reproduits sous forme écrite sur les quatre murs de la Maison du peuple, en même temps que les brèches identifiées.

Ces brèches ont été relevées à partir des échanges sur les pratiques développées, de

part et d'autre de l'Atlantique, par les participants à l'atelier. À l'œuvre dans ces pratiques se retrouvent l'intelligence de l'action collective, le potentiel, capacités et forces des personnes, le décroisement, le pouvoir de l'action, la recomposition du social, l'effectivité des droits, la non-hiérarchisation des savoirs, la lecture de genre, en même temps que l'indignation et la parole critique. S'y retrouve aussi la nécessité de prendre le temps avec les gens, de s'émanciper du temps de la Fabrique qui s'impose de plus en plus dans les services publics et les administrations, et surtout de favoriser les temps d'échanges citoyens essentiels pour agir sur les inégalités et faire société ensemble. Dans les pages qui suivent, vous trouverez les réflexions de Manu Gonçalves au sujet de l'atelier, ainsi que la liste des participants à cette édition de 2016.

Notes

1. Nous remercions les partenaires suivants qui ont permis l'organisation du 17^{ème} Atelier international du CREMIS (en collaboration avec *Le Forum Bruxelles contre les inégalités*) : Fédération Wallonie-Bruxelles, le Ministère des affaires internationales du Québec, Les Offices jeunesse internationaux du Québec, CPAS Saint-Gilles, Commune de Saint-Gilles, Service de la culture de Saint-Gilles, Francophones Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Organisation internationale de la francophonie, la Commission communautaire commune de Bruxelles Capitale.

« Le choc des cultures, des façons de faire, des langages et des spécialisations peut ouvrir des brèches surprenantes dans les manières de penser et d'agir. »

17^{ème} Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations du CREMIS, Bruxelles 2016¹

HORIZONS

Si un meilleur existe, il n'est peut-être pas ailleurs



Cogăoc, 2008. Certains droits réservés

Manu Gonçalves

Co-directeur, Le Méridien,
Service de santé mentale
bruxellois

Coordinateur, Santé
mentale et précarités,
Ligue bruxelloise franco-
phone pour la santé
mentale

*Un esprit qui s'est élargi pour accueillir une
idée nouvelle ne revient jamais à
sa dimension originelle.*

Oliver Wendell Holmes

Quand on m'a proposé de rendre compte de ce 17^e Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations, j'ai hésité. Cette semaine d'échanges qui s'est conclue par une rencontre publique et qui visait à ouvrir des brèches dans la Fabrique des pauvres a, en ce qui me concerne, achevé d'ébranler les moellons d'une professionnalité de plus en plus souvent prise en défaut de résultats.

Je n'arriverais pas, même si je le voulais encore, à faire ici un compte rendu formaté « pro » des échanges, des analyses et des thématiques qui se sont dégagés d'une semaine riche de rencontres et de débats. Mais peut-être puis-je témoigner de l'utile, du précieux même qu'ont représenté ces quelques jours pris sur le temps (en grande partie rythmé par l'urgence) de ma pratique d'acteur du social et de la santé en contexte précaire.

De mon carnet de notes à la *Revue du CREMIS*, voici donc quelques traces, preuves d'un cheminement commun et des transformations qu'il a sans doute imprimées durablement chez celles et ceux qui y ont participé. Juste des

notes, toutes empreintes de subjectivité dans leur contenu et dans leur forme aussi puisqu'elles sont présentées sous forme d'extraits plus ou moins développés autour de notions mises en avant dans nos échanges formels et informels.

Affrontement ou conflit ?

Il y eut peu d'opposition entre nous. Peut-être faut-il y voir le signe d'une constitution trop uniforme de notre groupe ? On échappe difficilement à une certaine homogénéité en période de lutte. Il est toujours plus facile de désigner des camps opposés. Et au sein du sien, de catégoriser les personnes selon nos schémas habituels : un chercheur, un expert du vécu, une militante, un professionnel, etc. Mais la désignation d'un ennemi commun porte un risque. Que la reconnaissance de ces autres aux prises avec tout ou partie de nos difficultés, ne débouche que sur des alliances de circonstances. Nous ne pourrions alors jamais nous interroger, collectivement, sur un projet plus large – débordant le cadre imparti – que l'on pourrait partager. Et nous en serons réduits à la seule considération des fins et des moyens.

A contrario, le peu de dissonance entre nous montre aussi que le groupe soutenu par la méthode de travail mise en place a pu éviter d'être dans l'affrontement. L'affrontement c'est de l'unidimensionnel : on est dans un « je » contre un « je » et son dépassement implique l'écrasement de l'autre. Il me semble que durant toute cette semaine d'échanges, nous étions davantage et sans même le savoir dans la *disputatio*² : questions, arguments et contre-arguments constituaient ainsi un espace de conflit, inséparable de sa permanence. Un conflit multidimensionnel que l'on ne pouvait dépasser que par la construction d'un « nous ». Un « nous » bien utile dans nos sociétés du rabattement sur l'individu de la responsabilité de son malheur, sur fond de discipline et de surveillance.

Pour certains d'ailleurs, leur présence aux ateliers était tout entière dans cette recherche et cette volonté de lien entre différents acteurs et dans la recherche d'un dépassement de leurs

ancrages vécus comme trop homogènes. Nous partagions aussi une visée, le métissage des savoirs et des pratiques.

Situation

En préambule de la semaine, chacun fut invité à dire qui il était, d'où il parlait et à quels aspects de sa vie ou de sa pratique (dont on pourrait interroger la distinction ainsi faite) il prêtait aujourd'hui le plus d'attention.

Ce centrage sur nos personnes comme individus participant à l'atelier ne m'a pas particulièrement surpris. Dans l'après-coup, je pense que nous aurions pourtant pu y porter une attention particulière. Un des enjeux actuels tourne autour de la figure de l'individu³. Cet individu que l'on veut voir concerné par ce qui lui arrive (pour le meilleur et pour le pire parfois), que l'on veut mettre en lien (avec lui-même et avec les autres), que l'on veut responsabiliser (pour qu'il devienne entrepreneur de lui-même). N'y a-t-il pas une contradiction à vouloir soutenir à tout prix le lien, le vivre-ensemble, la participation de tous, tout le temps en polarisant toute l'attention sur les seules caractéristiques individuelles ?

« N'y a-t-il pas une contradiction à vouloir soutenir à tout prix le lien, le vivre-ensemble, la participation de tous, tout le temps en polarisant toute l'attention sur les seules caractéristiques individuelles ? »

HORIZONS

« vouloir faire quelque chose pour ces vies, demande un engagement pour les transformer en vue d'une fin qui libère plutôt qu'elle n'assigne. »

N'est-ce pas passer à côté du fait que nous ne sommes pas invités à nous lier les uns aux autres, mais que nous sommes liés ontologiquement aux autres ? Ces exhortations à refaire lien ne participent en fait qu'à faire croire que les liens entre les gens sont optionnels et nous incitent à en déduire que l'individu est toujours délié, séparé.

Difficile dans un tel contexte de se penser comme faisant partie d'une multiplicité. Or en tant que personne nous sommes toujours en situation⁴, dans un donné qui nous échappe en partie, mais qui est toujours articulé à d'autres personnes. En substituant à la figure de l'individu qui est toujours définie par des catégories extérieures, l'idée d'une multiplicité en lien avec son milieu – non pas située donc, mais en situation –, on ouvre pour les personnes et on s'ouvre comme professionnel à l'expérimentation de formes d'intelligence collective.

Plus largement, se découvrir comme étant en situation, comme partie d'un multiple permet de se démarquer des références professionnelles et personnelles qui parfois polluent la réflexion. Et a comme effet de mettre en lumière le réel qui est si souvent masqué derrière la virtualité de la figure de l'individu.

Agir

C'est sans doute la volonté d'agir qui nous a réunis durant une semaine. Agir sur les nombreux éléments qui fragilisent, norment ou disciplinent de plus en plus les personnes et les comportements de tous et singulièrement des plus faibles dans nos sociétés. Comme acteurs du soin et de l'aide, nous posons souvent des actes et nous accomplissons nombre de missions. Mais en écoutant les non-professionnels qui prenaient la parole, je me demandais si faire était agir. Si on prête une oreille attentive à leur dire toujours ancré dans un vécu, on comprend que l'agir est ailleurs. Loin du contrôle de la situation que l'on attend toujours de nous. Loin de l'agitation, de la réaction conjoncturelle à la souffrance du moment, qui n'est souvent qu'une attention de quelques semaines ou de quelques mois.

L'agir est un terme que les non-professionnels

prononcent parfois, mais qu'ils ne revendiquent jamais. L'agir dépasse les polarisations propres aux politiques et aux professionnels et développe des solutions en situation. Il articule les multiples composantes du problème plutôt que de les classer ou de les ordonner selon des critères toujours réducteurs. Il fuit l'hyperactivité et se réapproprie le temps. Cet agir, qui peut être commun, qui peut se partager n'est en revanche pas de l'ordre de la communication.

L'authenticité

Ce fut un des thèmes retenus pour la journée publique du vendredi. De quoi nous parle l'authenticité ? D'une justesse de l'être ? Mais qui la définira ? D'une justesse du propos alors ? Mais ne doit-on pas, ici aussi, s'inquiéter des louangeurs ou des censeurs ? À moins que l'authenticité dont il est question ne soit que la manifestation de nos relations concrètes à un moment donné et dans un milieu donné aux autres et au monde ?

Il me semble que quand nous parlions d'authenticité, c'était une manière de dénoncer la finalité utilitaire des hommes et des actions qui est aujourd'hui la règle. De dire que dans le réel des vies, il y a des choix et les conséquences de ces choix et qu'ils ne sont pas toujours raisonnables. Et que vouloir faire quelque chose pour ces vies, demande un engagement pour les transformer en vue d'une fin qui libère plutôt qu'elle n'assigne. L'authenticité est aussi la condition pour qu'une aide offerte puisse être acceptée ou refusée sans préjudice pour ces protagonistes.

Commun

Je porte depuis longtemps une réelle attention au commun des existences. Mais je n'ai aucune illusion sur sa possible construction à partir d'une modélisation qui viendrait d'un « en haut ». Même d'un « en haut » qui se parerait de garanties démocratiques ou scientifiques. Le commun n'est pas déterminable. Il n'a rien à voir avec le pacte social. Il est cette expérimentation que nous sommes tous « sur le même bateau ». L'ignorer permet parfois de gagner quelques batailles, mais finit toujours par nous faire perdre la guerre.

Ici aussi c'est des ponts entre pratiques professionnelles et citoyennes que pourra se dégager un commun indéterminé, mais porteur de sens. Il faut pour qu'il adienne, des pratiques dans lesquelles chacun peut déplier et choisir d'articuler ou pas son activité propre. Les savoirs des pairs aidants et des experts du vécu sont ici de la plus grande importance. L'attention des chercheurs à la bonne compréhension et à la bonne réception de ces savoirs doit être de tous les instants.



Owenbooth, 2013. Certains droits réservés

HORIZONS

Pour autant, si le commun ne se décrète pas, on peut repérer les conditions qui le rendent possible. On imagine ainsi que la reconnaissance est un enjeu premier. Qu'il faudra refuser les relations asymétriques, penser les dispositifs de prise de parole, s'ouvrir à la proximité entre professionnels de première ligne et usagers vulnérables dans l'expérience commune qu'ils ont de ce qui les relie, etc.

Communication

Développer la communication, nous dit-on, est aujourd'hui un passage obligé pour avoir plus d'impact sur le politique et dans le public. Il est peu contestable que notre époque a fait de la communication, une obligation qui ne souffre aucun manquement, sous peine de non-existence. Vivre caché ne garantit plus de vivre

heureux, mais peut vous condamner à ne plus ou ne pas exister. Comment dès lors imaginer une quelconque portée de nos actions si on n'est pas ? Pas d'échappatoire à l'impératif proclamatoire. Il faut composer le message pour le rendre audible et, peut-être composer avec le messager qui ne l'entend pas de cette oreille et avec un auditeur à l'ouïe tout aussi sélective. L'enjeu est, on l'a dit, existentiel. La conclusion s'impose d'elle-même. La communication, pour être un outil de contestation et pour nous permettre de résister à la surcommunication du camp d'en face, doit devenir ou être plus encore au rang de nos préoccupations.

Mais la communication ne doit-elle pas toujours venir en excédent de la pratique ? Penser les actions en pensant à la manière dont on va

HORIZONS

« J'appelle de mes vœux que les chercheurs rejoignent les professionnels et les non-professionnels dans la lutte pour faire advenir la portée non pas d'une vérité, mais des réels qui dans notre époque s'entrechoquent dans des rapports de force. »

les communiquer, n'est-ce pas se condamner à les formater pour qu'elles entrent dans les cases du communicable ? D'autant plus dans un système qui a montré plus d'une fois sa capacité d'assimiler toute contestation, et ce jusqu'à sa propre contradiction. Et si tous nous communiquons sur nos actions, ne finirons-nous pas par accentuer le fond de bruit médiatique qui rend inaudible le discours ?

Le partage, le commun ne naissent pas de la communication, mais de la rencontre des créations en situation.

Entre authenticité bien comprise de l'action sociale et communication, devons-nous choisir ? Doit-on préférer engager le communicant plutôt que le travailleur social ? Doit-on se glisser dans les conditions de cadre du « There is no alternative » et y faire valoir nos revendications, ou la communication et ses professionnels peuvent-ils ouvrir des chemins de traverse, des à-côtés qui dérangent et transforment le cadre actuel ?

Connaissance

Plein feu sur les chercheurs. Et sur les nouveaux savoirs, qu'ils accumulent, qu'ils croisent et qui sont de plus en plus souvent compris et pris dans une logique utilitariste. Les agirs authentiques, que l'on différencie des actes, ne sont pas fort visibles dans une société qui mise massivement sur le pragmatisme et le retour sur investissement.

Les chercheurs, dans leur exploration des savoir-faire propres aux activités humaines, doivent aujourd'hui plus qu'hier se poser la question de l'utilisation de leurs recherches. L'enjeu ne porte pas seulement sur la compréhension de phénomènes (et sur la communication qui en est faite), mais sur leur connaissance (et donc sur ce qui les rend partageables). Deux conditions pour cette entreprise. Du temps et la re-connaissance d'une part d'ignorance dans les sciences humaines.

Les chercheurs, comme tant d'autres professionnels, doivent choisir leur camp. Seront-ils utiles ou subtils⁵ ? La distinction est tout entière dans le choix posé de recentrer un savoir sur le seul point de vue du commanditaire ou du chercheur, ou au contraire, sur la multiplication des points de vue et sur le travail de croisement réflexif qui en résulte. J'attends autant si ce n'est plus de la recherche qu'elle mette en lumière les processus en place et pas uniquement leurs effets. J'appelle aussi de mes vœux que les chercheurs rejoignent les professionnels et les non-professionnels dans la lutte pour faire advenir la portée non pas d'une vérité, mais des réels qui dans notre époque s'entrechoquent dans des rapports de force.

Experts du vécu, expérience

Cette semaine d'échanges nous a menés à de nombreux croisements, carrefours qui pourraient devenir – si l'on garde la métaphore routière – des échangeurs. Nous le savons, le savoir abstrait, logé dans les rayonnages des bibliothèques, mène à une somme d'informations, mais résiste rarement à l'épreuve du réel. En miroir, sans réflexion, la pratique débouchera toujours sur de la répétition d'où est exclue toute créativité.

Pour que l'échange se réalise et soit fécond, il y a une condition. S'ouvrir à l'intériorisation de toutes ces perceptions (des vécus, sensibles, théoriques, réflexives). On devine l'inconfort, sinon la dangerosité d'une telle posture. Elle met directement en péril les frontières que tous nous tirons entre citoyenneté et professionnalité, entre vécu et ressenti, entre soi et non-soi. Peut-être peut-on se rassurer en rappelant qu'il ne s'agit pas d'être dans l'un ou l'autre, mais de rendre possible la circulation entre ces différentes composantes d'une identité humaine. Sans doute peut-on en pâtir parfois, mais ces échanges renforcent aussi notre pouvoir d'agir.

La leçon des experts du vécu, des experts d'expérience qui met à mal la raison technique qui arrive massivement dans les sciences sociales, est que l'humain est un être de désir et que son excellence réside dans son imperfection⁶. Par essence, il n'est pas spécialisé et résiste donc à la spécialisation des pratiques. Ne pas

tenir compte de la leçon, pour le professionnel comme pour l'expert du vécu, transformera l'un comme l'autre en pièce d'une machinerie sociale incapable de créativité et gravement régressive.

Justice sociale

On s'en doute, dans nos échanges, plus d'une fois il fut question de justice sociale. À plusieurs reprises, nous avons soulevé le décalage qui semble augmenter entre ce qui est légal et ce qui est légitime. Ce rabattement, jusqu'à l'écrasement parfois, du légal sur le légitime est une injustice

et met en lumière le déséquilibre dans les rapports de force qui traversent la société. La tentation est grande à ce moment de s'instituer justicier. La figure de Robin des Bois n'est pas très loin. Mais le brigand au grand cœur parle d'une réalité qui n'existe pas. Il n'y a pas de société juste. Il n'y a pas de rupture dans l'injustice sociale, seulement des variations.

Pour rétablir la justice sociale on doit repenser la légitimité sociale de tous les individus. Or on voit tous les jours la mise en concurrence des figures de l'exclusion. Pour s'y opposer, il faut passer par des revendications concrètes (affirmatives) qui rappellent le commun de toutes les existences. Si l'on tente de rétablir l'équilibre d'une quelconque balance des comptes comme le faisait le brigand de Sherwood, on risque de définir une justice réduite à des notions de bien ou de mal, bien éloignée de la complexité du réel. Si l'injustice existe, c'est d'abord parce que nous pensons qu'un autre possible existe lui aussi. Il ne faut donc pas se contenter de rétablir un équilibre, mais chercher à créer de nouvelles modalités du vivre-ensemble.

Rétablir la justice sociale impose aussi de se dégager de la langue dominante. De mettre en lumière et d'interroger donc, les rapports de force. Et de partir, toujours, des formes concrètes d'injustice.

Sympathisant, militant, partisan

Militer. Le verbe⁷ qui fâche, qui fascine, que l'on regrette ou qu'on appelle de ses vœux. Il faut s'en saisir pour réinventer ou dépasser cette figure idéaliste sans en perdre le contenu. Pour commencer, désillusionnons-nous. Si ail-



Gerry Dulay, 2006. Certains droits réservés

HORIZONS

« Pas d'innocent dans les couloirs de ces 17^e ateliers. Nous participons tous au modèle socio-économique qui est le nôtre. »

leurs existe, ce n'est pas pour un meilleur. Et si un meilleur existe, il n'est peut-être pas ailleurs. L'apport de ces rencontres transfrontalières est en partie dans la découverte ou le rappel qu'il n'y a pas de modèles (comme il n'y a pas de société juste) et que les programmes sont difficilement exportables. Et dans l'affirmation aussi que les réalisations pratiques et les essais sont toujours partageables et essaient s'ils sont liés au développement d'une vie digne.

Il ne s'agit pas de s'interroger sur la nécessité qu'existe la militance. Dans les témoignages qui ont été faits tout au long de la semaine, nous avons pu voir qu'agir activement pour une cause qui importe rend possible bien des projets. La réalisation de toutes ces entreprises qui engagent ceux qui y participent s'est faite au départ de contextes fort différents. Progressivement, les personnes en situation qui y participent reprennent le pouvoir sur leur vie d'abord, autour d'elles ensuite, et sont à leur tour prises dans un débordement qui n'est pas toujours maîtrisé, mais qui répond à la résonance de leur création au-dehors.

Responsabilité

Pas d'innocent dans les couloirs de ces 17^e ateliers. Nous participons tous au modèle socio-économique qui est le nôtre. Point de haute moralité dans cette affirmation. Juste le rappel qu'assumer cette responsabilité nous évite de devenir étrangers aux situations d'exclusion que vivent tant de gens aujourd'hui. Si nous n'avons évidemment pas fait le choix de ce qui dans cette société nous fait horreur, il est essentiel, pour pouvoir y changer quelque chose, d'en assumer notre part. L'accepter va permettre de mettre en lumière et de dénoncer le détournement de la notion de responsabilité quand elle est utilisée pour faire endosser à tous ceux qui ont « failli », la charge de leur malheur.

Aujourd'hui, être chômeur, usager de drogues, mère célibataire, pauvre, malade ou simplement défaillant fait de vous l'objet d'attention de toute une mécanique sociale. Et cette mécanique produit inmanquablement de la responsabilisation sociale selon un schéma bien rodé.

Premier temps, on aborde la personne selon le modèle de l'individu. Dans celui-ci aucune place pour des éléments extérieurs qui participeraient des difficultés rencontrées (crise du marché de l'emploi, faiblesse des systèmes d'éducation ou de santé, maladie...). Deuxième temps, glissement de plus en plus rapide de la position de victime à celle de coupable. La pauvreté ou le chômage ne sont plus les effets négatifs d'un système économique, mais désormais si l'on est pauvre ou chômeur c'est que l'on n'avait pas les qualités requises. Entre suspicion et indifférence, l'idée fait son chemin. C'est de leur faute si les gens sont dans la difficulté. Jusqu'à développer, pour reprendre les mots d'un participant, un racisme anti-pauvre. Troisième temps, surabondance d'offres de méthodes positives⁸ pour ceux qui peuvent encore se les payer, et de contraintes tout aussi positives pour tous les autres. Elles visent à apprendre à chacun à modifier sa façon de penser, de sentir, de concevoir sa vie. Il ne s'agit plus de vouloir changer ses conditions de vie, qui d'ailleurs ne sont pas remises en cause. Mais de changer l'appréhension qu'on en a.

Les personnes se retrouvent piégées par cet escamotage de leur réalité sociale et des véritables causes de celle-ci. Elles tentent alors de s'expliquer en se trompant de registre. Elles ramènent tout à leurs supposées propres incapacités qui leur sont dictées de l'extérieur. Le quatrième temps a sonné. Il ne reste plus à la personne qu'à reconnaître sa culpabilité de ne pas être dans la norme de l'emploi, de ne pas poser les bons choix de vie, et à en souffrir dans les registres gracieusement mis à disposition de la psychologie et de la psychiatrie ou de la délinquance.

Technique

Au risque d'être caricatural, on peut sans doute dire qu'aujourd'hui les professionnels sont arrivés au bout de leurs outils traditionnels d'aide et de soin. De leur côté, les citoyens explorent des voix souvent innovantes, mais qui restent fragiles. De part et d'autre, c'est la création d'un système pérenne qui « prenne soin » de tous qui semble malaisée. Parce que chacun a sa petite idée sur ce qu'il « faut faire »



Michael Summers, 2012. Certains droits réservés

HORIZONS

tandis que dans le même temps peu de personnes misent encore sur un organe central pour sa mise en place.

Les techniques participent de cette situation. Elles ont modifié en profondeur notre rapport au changement en l'inscrivant dans un temps de plus en plus court. Elles se focalisent sur une partie des problèmes et n'offrent aucune garantie sur leur efficacité à long terme. Les politiques sociales par exemple, se succèdent, promettent toutes de solutionner l'une ou l'autre des formes de la pauvreté, mais produisent en même temps des effets délétères, car elles ne sont pensées ni dans la durée ni de manière globale. Le sens en est donné a priori et ne porte jamais que sur une partie des difficultés qu'il prétend résoudre. Les politiques sociales actuelles ne tiennent pas compte de l'inscription de la pauvreté dans un ensemble qui la dépasse de loin, mais auquel elle participe : pression sur les conditions de travail, renforcement de l'idée de méritocratie, désignation de figures négatives et repoussoirs,

etc. Cette tâche aveugle – pour la technique – de l'utilité de la pauvreté n'est pas sans effet. « S'il y a des pauvres c'est qu'il y a des riches » a un jour rappelé quelqu'un. Terrible rappel que le malheur des uns concourt au bonheur des autres.

La technique s'étaye aussi d'éléments explicatifs puissants qui créent une nosographie sociale de maux qu'il faut traiter. On verse ainsi dans une naturalisation de la précarité qui est le revers de la normalité sociale⁹. Tant que la pauvreté relevait d'une histoire, on pouvait parler d'injustice. Dès lors qu'elle devient un fait de nature, il n'y a plus de place pour une visée émancipatrice.

Il faut donc commencer par une affirmation. La technique est toujours un acte politique. Les rencontres et les croisements de pratiques et d'expériences, comme ceux auxquels il nous a été donné de participer, permettent de les interroger. On prêtera cependant attention à ne pas opposer la technique qui serait le fait des

« Tant que la pauvreté relevait d'une histoire, on pouvait parler d'injustice. Dès lors qu'elle devient un fait de nature, il n'y a plus de place pour une visée émancipatrice. »

professionnels aux montages intuitifs portés par des citoyens. Un retournement qui dirait demain que l'initiative citoyenne est toujours la bonne est possible, mais il participerait du statu quo. Quelle que soit la justesse, la pertinence d'une pratique, et s'il y a toujours à apprendre des initiatives citoyennes et « locales » comme des approches professionnelles, c'est surtout pour en tirer un enseignement d'abord politique (et non pas technique) qui soit largement applicable. Penser ce qui protège des aléas d'une vie doit toujours avoir une portée le plus universelle possible sans jamais verser dans la généralisation.

Notes

1. Organisé en collaboration avec *Le Forum Bruxelles contre les inégalités*
2. Comme au Moyen Âge, nous étions en effet pris dans une méthode d'enseignement et de recherche favorisant la discussion. Nos débats étaient oraux et publics. Au départ d'une thèse qu'on nous proposait, chacun faisait valoir ses arguments, pour terminer ensemble par les rassembler en une prise de position commune.
3. Dans Miguel Benasayag, *Le mythe de l'individu*, Paris, La Découverte, 2004.
4. Au sens philosophique du terme, on doit comprendre la situation comme une relation totale concrète de l'être vivant, tel qu'il est à un moment donné, et de son milieu ; en particulier d'un existant parmi d'autres existants. Dans André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 18^e édition, PUF, 2006.
5. Sur la distinction entre utile et subtil, on trouvera un intéressant développement dans un chapitre qui lui est consacré dans le livre de Pascal Chabot, *Global burn-out*, PUF, 2013, p. 67.
6. Voir *ibid.*
7. Soulignons que la définition de « verbe » en grammaire exprime l'action.
8. Pour de plus amples développements sur ces questions, voir Claude Halmos, *Est-ce ainsi que les hommes vivent?*, Fayard, 2014, p. 245.
9. Dans Guillaume Le Blanc, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2007.

Les participants à l'Atelier

Ibrahim Akrouh, conseiller juridique et chargé de recherche au Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX), Bruxelles.

Jessica Albayrak, paire-aidante au Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP), Montréal, œuvrant auprès des jeunes de la rue à l'équipe mobile de Médecins du Monde.

Doris Allard, organisatrice communautaire au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Lorraine Beauvais, chef d'administration de programmes des équipes jeunesse et scolaire au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Gestionnaire-chercheuse au CREMIS.

Sylvia Bissonnette, coordonnatrice du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec, un organisme fondé par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Membre partenaire du CREMIS.

Eliane Bonjean, Ecrivaine publique – Coordinatrice des actions sociolinguistiques, Ville de Grenoble.

Sophie Damien, référente sociale pour les projets bruxellois de Médecins du Monde.

Françoise De Boe, juriste, coordonnatrice du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Bruxelles.

Nicolas De Kuyssche, directeur de l'association Le Forum Bruxelles contre les inégalités, réunissant une cinquantaine d'organisations et de services sociaux qui luttent contre les inégalités sociales.

François Denuit, doctorant à l'Université de Warwick et à l'Université Libre de Bruxelles, spécialiste de la politique sociale européenne en matière de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage.

Denis Desbonnet, journaliste, activiste et animateur, en charge des problématiques liées à la pauvreté au Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, Bruxelles.

Ariane Dierickx, directrice générale, l'Ilot, Bruxelles.

Céline Galopin, historienne de l'art, médiatrice culturelle au sein de l'association sans but lucratif Article 27 à Bruxelles ; développe des projets artistiques avec des publics vivant dans une grande précarité.

Isabelle Gamot, Cheffe du Service Promotion de la Santé, Direction Santé Publique et Environnementale, Ville de Grenoble.

François Ghesquière, attaché scientifique et expert en inégalités sociales à l'Institut wal-

lon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).

Baptiste Godrie, sociologue, chercheur d'établissement au CREMIS, professeur associé au département de sociologie de l'Université de Montréal.

Manu Gonçalves, co-directeur du service de santé mentale bruxellois, Le Méridien ; coordinateur santé mentale et précarités pour la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale.

Lazaros Goulios, Permanent interprofessionnel pour le syndicat CSC de Bruxelles en charge des questions relatives aux travailleurs sans emploi. Membre de la Coordination sociale locale du Mouvement ouvrier chrétien à Schaerbeek.

Chahr Hadji, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif travaillant auprès de personnes sans-abri à Bruxelles.

Stéphane Handfield, étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal.

Hélène Hiessler, Culture et démocratie, Bruxelles.

Eric Husson, coordinateur, Lama, ASBL bruxellois, centre ambulatoire médico-social de prise en charge d'usagers de drogues. Responsable, Concertation bas seuil (CBS), un groupe d'institutions qui regroupe la MASS de Bruxelles et le centre d'accueil de crise Transit.

Catherine Jauzion, cofondatrice du Café Touski, une coopérative de travail dédiée aux familles et résidents du quartier Centre-Sud, Montréal. Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal.

Isabelle Laurin, chercheuse d'établissement à la Direction de santé publique de Montréal dans le service Développement des enfants et des jeunes. Chercheuse membre du CREMIS.

Jean-Baptiste Leclercq, sociologue, chercheur d'établissement au CREMIS, professeur associé au Département de sociologie de l'Université de Montréal.

Sébastien Lo Sardo, anthropologue, chargé de mission, Le Forum Bruxelles contre les inégalités.

Frédéric Maari, spécialiste en activités cliniques au programme dépendances du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Praticien-chercheur au CREMIS.

Céline Mahieu, sociologue, professeure à l'École de santé publique de l'Université Libre de Bruxelles.

Alain Maron, député écologiste, Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Christopher McAll, professeur et directeur, département de sociologie, Université de Montréal. Cofondateur et codirecteur scientifique du CREMIS. Fondateur et coresponsable des ateliers internationaux du CREMIS.

Geneviève McClure, Agente de planification, programmation et de recherche, volet déve-

loppement de la recherche et animation scientifique, CREMIS (Montréal). Coresponsable des ateliers internationaux du CREMIS.

Deborah Myaux, Cellule aide alimentaire, Fédération des services sociaux, Bruxelles.

Tristan Ouimet-Savard, coordonnateur au développement des pratiques et à la défense des droits du Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ).

Mohamed Ouslikh, sociologue, Bureau d'étude du syndicat FGTB de Bruxelles.

Baptiste de Reymaeker, Culture et démocratie, Bruxelles.

Jean Spinette, Président du Centre public d'action sociale (CPAS) de Saint-Gilles et président de la Conférence des 19 CPAS bruxellois.

Georges Tonon, bénévole, maison d'accueil pour sans abris Les Petits Riens à Bruxelles. Expert du vécu au Service Public de Programmation (SPP) Intégration sociale et à la Direction générale aux personnes handicapées (DGPH).

Marc Uhry, Fondation Abbé Pierre (Europe)

Olivier Vangoethem, expert du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale pour le compte de l'Etat fédéral belge au Service Public de Programmation (SPP) Intégration sociale.

Bruno Vinikas, vice-président, Le Forum Bruxelles contre les inégalités.

Serge Zombek, psychiatre, responsable pendant trente ans d'une clinique générale au sein d'un hôpital public du centre de Bruxelles.



Jim Wallace, 2014. Certains droits réservés

Justice participative ou règlement imposé?

Le rôle des juristes dans
les processus de médiation
à la Division des
petites créances

Conférence par
Lorraine Deveaux
Richard-Alexandre Laniel

Jeudi le 15 septembre 2016

12h à 13h30

66, Rue Ste-Catherine Est, salle 603

Métro St-Laurent

www.cremis.ca